

Table des matières

INTRODUCTION	6
1. PRESENTATION DU SUJET	7
2. MOTIVATION DU CHOIX DU SUJET	8
3. OBJET DE LA PRESENTE RECHERCHE	9
4. PROBLEMATIQUE	9
5. HYPOTHESES	10
6. METHODOLOGIE DU TRAVAIL	10
CHAPITRE I	11
ETAT DE L'ART ET DEFINITION DES CONCEPTS.....	11
INTRODUCTION.....	12
1. L'ANALYSE DU DISCOURS	14
2. LA SEMANTIQUE LEXICALE	15
La sémantique structurale	17
La sémantique cognitive	17
2.1 Les changements sémantiques	18
a) Facteurs internes	18
b) Facteurs externes	18
2.1.1 Les relations signifiés/ signifiants	19
a) Le renouvellement de signifiants	19
b) Le renouvellement de signifiés :	20
2.1.1.1 Changements d'ordre onomasiologique	20
2.1.1.2 Changement d'ordre sémasiologique	20
a) La similarité	22
b) Le contraste	22
c) La contiguïté	23
3. La lexicologie	23
4 La syntaxe	25
5. L'absorption lexicale.....	27
II. DEFINITION DES CONCEPTS	29
1.1 Le mot :	29

1.2 Le signe.....	30
1.3. La lexie	31
1.4. Relation syntagmatique	31
1.5. Relation paradigmaticque	31
2.1. Le sème.....	32
2.2. Le sémème	32
2.3. L'analyse sémique ou componentielle	32
3. LES PROCEDES DE CHANGEMENT SEMANTIQUE	33
3.1. L'extension et restriction de sens.....	33
3.2. Le glissement de sens.....	33
3.3. L'innovation sémantique :.....	34
3.4. La métonymie	34
4. LE CONTEXTE	35
5. LES CONCEPTS DE LA SYNTAXE :.....	36
5.1. Le syntagme :.....	36
5.1.1. Le syntagme nominal :	36
5.1.1.1. L'expansion nominale :.....	37
5.1.1.1.1 Nom + complément du nom.....	37
5.1.1.1.2 Nom + adjectif.....	37
5.1.1.1.3 Nom + proposition subordonnée relative	37
5.1.2. Le syntagme verbal :	37
5.1.3. Le syntagme prépositionnel :	38
5.1.4. Le syntagme adjectival :	38
5.1.5. Le syntagme adverbial :.....	38
CONCLUSION	39
CHAPITRE II.....	40
DESCRIPTION DU CORPUS	40
INTRODUCTION :.....	41
1.PRESENTATION DU CORPUS :	42
1.1.1Le soir d'Algérie:	43
1.1.2 El Watan:	43
1.2 Les rubriques:	44
1.2.1 Actualité.....	44

1.2.2 Evénement.....	44
1.2.3 Régions	44
1.3 Justification du choix du corpus	44
1.4 Les articles	44
1.4.1 Tableau des articles relevés dans Le soir d'Algérie:	45
1.4.2 Tableau des articles relevés dans El Watan:	51
2. TRAITEMENT DU CORPUS	58
2.1 La lexicométrie	58
2.2 La délimitation du corpus:.....	58
2.3 La lemmatisation.....	59
2.4 Relevé des occurrences:	59
3. LES TABLEAUX DE STATISTIQUES LEXICALES :	59
3.1 Les tableaux :	59
3.2 Le tableau Le Soir d'Algérie :	61
3.3 Le tableau El Watan :	62
3.4 Synthèse:.....	63
Conclusion.....	64
CHAPITRE III	65
ANALYSE DES CONTEXTES DES UNITÉS.....	65
INTRODUCTION	66
1. LA GRILLE D'ANALYSE	66
1.1 L'occurrence	66
1.2 L'expansion nominale	67
1.2.1 Adjectif	67
1.2.1.1 L'adjectif qualificatif épithète	67
1.2.2 Complément du nom	67
1.2.2.1 Le complément du nom	67
1.2.2.2 L'apposition	67
1.2.3 Les subordonnées relatives	67
1.2.3.1 Déterminative	67
1.2.3.2 Explicative.....	68
1.3 La lexie seule	68
1.4 La fréquence totale	68

2. ANALYSE DES CONTEXTES DE LEXIES.....	68
2.1 Analyse des lexies relevées dans le soir.....	68
2.2 Analyse des lexies relevées dans El Watan :.....	78
CONCLUSION :	88
CHAPITRE IV	89
L'ABSORPTION LEXICALE.....	89
INTRODUCTION :	90
1.1 L'absorption dans Le SOIR d'Algérie :.....	90
1.2 L'absorption dans El Watan	92
1.3 La synthèse :	93
1.4 Les types d'absorption lexicale:	94
1.4.1 L'absorption simple:	95
1.4.2 L'absorption complexe:.....	95
1.4.3 L'absorption double:	95
1.5 L'absorption lexicalisée et non lexicalisée:	96
2. LES RELATIONS SEMANTIQUES.....	96
2.1 L'hyperonymie et l'hyponymie :	96
2.2 L'antonymie :.....	97
2.3 La synonymie :.....	98
3. LES PROCEDES DE CHANGEMENT SEMANTIQUE	98
3.1 L'absorption lexicale et le glissement sémantique	98
3.2 L'absorption lexicale et la métonymie.....	99
4. L'INNOVATION SEMANTIQUE.....	100
5. CHANGEMENTS "OCCASIONNELS" ET CHANGEMENTS "LEXICALISES"	101
6. LA LEXICALISATION	102
7. L'ABSORPTION LEXICALE ET L'ANAPHORE	102
8. L'ABSORPTION LEXICALE ET L'ELLIPSE	103
9. COMMENT SE REALISE L'ABSORPTION LEXICALE	103
10. LES CAUSES DE LA REALISATION DE L'ABSORPTION LEXICALE	104
10.1 L'économie linguistique.....	104
CONCLUSION	106
CONCLUSION GENERALE.....	117
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	110

INTRODUCTION



1. Présentation du sujet

Le mot *pouvoir*, signifiant « pouvoir politique », constitue une absorption lexicale. En effet, la disparition de l'adjectif n'a pas affecté le sémantisme du syntagme. Nous avons constaté que le mot qui subsiste a absorbé la signification du mot disparu. Ainsi de même que le nom *pouvoir* présente plusieurs sens, il évoque presque toujours la signification du syntagme nominal *pouvoir politique*. Ce phénomène est très répandu dans la langue.

Nous nous proposons d'étudier ce phénomène dans la presse écrite d'expression française. L'absorption lexicale, traditionnellement appelée ellipse, marque le syntagme car dans certains cas un syntagme se présente, dans un premier temps, comme un élément constitué de plusieurs unités et dans un second temps, il se révèle court, c'est-à-dire que certaines de ses unités (lexies) disparaissent en laissant leurs traces sémantiques dans les lexies restantes. Il s'agit selon A. BLANK et S. ULLMANN d'un procédé de changement sémantique. Cette absorption lexicale, nous l'avons constatée au cours d'une lecture de plusieurs articles de presse écrite traitant de la politique (les élections législatives du 17 Mai 2007).

Ainsi pour A. BLANK ¹ : « *L'innovation sémantique n'est qu'un mode parmi d'autres pour saisir linguistiquement le monde. Un autre mode est constitué par les formations des mots et les syntagmes lexicalisés [...] Or, dans l'usage quotidien, ces syntagmes se révèlent bientôt trop long et peu commodes. Il se produit donc souvent ce qu'on appelle traditionnellement "ellipse" et que je préfère appeler "l'absorption lexicale", c'est-à-dire qu'un mot simple qui est partie composante d'un syntagme lexicalisé absorbe la signification de ce syntagme* ».

¹ BLANK A., 1999, « Pour une approche cognitive du changement sémantique lexical : aspect sémasiologique », In *Théories contemporaines du changement sémantique* in *Mémoria de la société de Paris*, 2000, tome IX, Peeters, 69 pages.

Notre étude se porte sur l'absorption lexicale dans la presse écrite : *Le soir d'Algérie* et *El Watan*. Elle se situe au carrefour de deux disciplines linguistiques (la lexico-sémantique et la syntaxe) : elle tient de la lexico-sémantique en ce qu'elle est une étude de statistiques lexicales et de changements sémantiques ; elle tient de la syntaxe en ce qu'elle est une étude de lexies au sein du syntagme. Il s'agit précisément du syntagme nominal qui se compose du nom noyau et ses expansions : le complément de nom, l'adjectif qualificatif, la proposition subordonnée relative.

Le lien que nous pouvons faire entre ces deux disciplines linguistiques est le fait qu'un mot (lexie) ne peut pas avoir de sens ou encore se disposer anarchiquement dans une phrase, car même le sens d'un mot dépend de son contexte. C'est pourquoi la lexico-sémantique entretient un rapport étroit avec la syntaxe et c'est la raison pour laquelle nous ne pouvons pas réaliser cette étude en dehors de ce lien.

2. Motivation du choix du sujet

L'histoire récente de l'Algérie témoigne d'un événement politique capital, celui du terrorisme qui crée un climat d'insécurité. Ainsi que d'autres événements extrapolitiques (sociaux, économiques) qui rendent la vie de certains pénible à cause du chômage, l'insuffisance du pouvoir d'achat, etc. Et pour se procurer leurs besoins, ils utilisent d'autres moyens : le détournement de fonds, appropriation illégale de gains, etc. Afin de lutter contre ces fléaux et cette insécurité sociale, l'Algérien cherche une issue et des solutions. Cela se reflète lors des tentatives de réforme politico-économique et surtout les élections qu'elles soient présidentielles, locales ou législatives. C'est là où le citoyen montre un grand intérêt concernant le déroulement de ces événements, surtout à travers son recours aux médias et notamment à la presse écrite où les journalistes rapportent l'évolution de ces événements, telle la campagne électorale : des élections législatives du 17 Mai 2007. De là, nous pouvons constater une fréquence d'un vocabulaire et d'un lexique un peu spécifique, il s'agit du vocabulaire politique.

Dans ce lexique, les lexies relatives à ce thème se trouvent, dans certains cas, employées dans un syntagme long, mais dans d'autres, employées seules tout en gardant le sens du syntagme initial, c'est-à-dire qu'elles assument le sens des lexies disparues.

Cela représente une sorte de changement sémantique de la lexie restante. Nous tenterons donc d'expliquer comment et pourquoi s'effectue ce changement sémantique. Nous essayerons aussi de relever les facteurs de sa réalisation et cela par une analyse lexicométrique, lexico-sémantique et syntaxique du phénomène en question.

3. Objet de la présente recherche

Notre étude « l'absorption lexicale dans la presse écrite » a pour objet la description et l'explication d'un type de changement sémantique de lexies relatives aux élections législatives du 17Mai2007. En terme théorique, elle a pour objet la délimitation d'un type de changement sémantique lexical dans une perspective sémasiologique, basée sur le principe de la contiguïté syntagmatique.

Nous procéderons à l'approche quantitative qui est le rassemblement d'une quantité d'articles de presse écrite relevés dans deux quotidiens Algériens, *le Soir d'Algérie* et *El watan*. Ces derniers traitent du sujet des élections citées ci-dessus. Il s'agit donc d'un thème politique.

4. Problématique

L'absorption lexicale se produit chaque fois qu'une lexie donnée dans un syntagme long vient, dans un second temps, seule et acquiert le sens de l'ensemble des lexies qui l'entourent dans son contexte. Cela a pour résultat une acquisition de signifiés par un signifiant ; mais comment et pourquoi s'effectue ce type de changement sémantique ? Quel est son impact sur la langue ?

Pour répondre à ces questions qui constituent la problématique de notre recherche, nous ferons intervenir la lexico-sémantique pour étudier le changement sémantique des lexies en question, la syntaxe puisque cette étude se réalisera dans le syntagme et la lexicométrie, car c'est une analyse qui se base principalement sur les statistiques lexicales.

5. Hypothèses

Nous posons deux hypothèses que nous allons vérifier tout au long de cette étude :

- 1) La langue est un moyen de communication et tout changement de sens répond à une économie linguistique, c'est-à-dire que le locuteur utilise une seule lexie pour reprendre le sens d'un ensemble de lexies dont elle fait partie. C'est la tendance au moindre effort.
- 2) Le lexique évolue dans une interaction constante entre langue et discours, c'est pourquoi il se produit des changements sémantiques, des innovations sémantiques et de l'absorption lexicale.

6. Méthodologie du travail

Le présent travail de recherche sera organisé autour de quatre chapitres. Ils seront précédés d'une introduction où nous allons présenter notre sujet de recherche, notre problématique, nos différentes hypothèses ainsi que notre méthodologie du travail.

Dans notre étude, nous allons nous appuyer sur un corpus écrit qui se compose d'un ensemble d'articles de presse écrite relevés dans deux quotidiens algériens : *Le Soir d'Algérie* et *El Watan*. Ce corpus représente un discours journalistique à tendance politique. Dans le premier chapitre, nous allons faire un état de l'art qui est une délimitation des disciplines et des perspectives qui nous permettront cette étude ; nous définirons les concepts auxquels nous ferons appel au cours de cette étude. Le deuxième chapitre sera une description du corpus. Il est, donc, question d'une description minutieuse des articles dans lesquels nous allons relever les lexies à étudier, ainsi qu'une délimitation de ces dernières (lexies). Le chapitre qui constitue le pivot de notre étude est le chapitre trois, dans lequel nous ferons l'analyse des contextes des lexies relevées auparavant (dans le chapitre 02), en sachant que ces lexies sont des noms noyaux de syntagmes nominaux. Donc notre analyse sera réalisée dans le cadre du syntagme nominal. Enfin, nous terminerons notre étude par le chapitre quatre qui sera conçu comme étant une synthèse des résultats obtenus de l'analyse et une conclusion de tout le travail.

CHAPITRE I

ÉTAT DE L'ART ET DÉFINITION DES CONCEPTS

INTRODUCTION

La linguistique est une science qui a pour objet l'étude scientifique de la langue, elle décrit les langues naturelles tant dans leurs diversités (les langues du monde) que dans les changements qu'elles manifestent au cours de l'histoire. Son rôle est de s'occuper des relations internes au système de la langue.

La notion centrale de la linguistique est « la langue » qui est définie comme un moyen qui permet l'élaboration de la communication. Celle-ci (la communication), à son tour, constitue un échange verbale ou écrit entre un sujet parlant (émetteur) qui produit un énoncé destiné à un autre sujet (récepteur) dont il sollicite l'écoute et ou une réponse explicite ou implicite, selon le type d'énoncé.

J. DUBOIS¹ définit cette notion (la langue) comme étant : « *un instrument de communication, un ensemble de signes vocaux, spécifique aux membres d'une même communauté* ». Elle est aussi considérée comme un système, notamment par F. Saussure. J. DUBOIS ajoute: «*La langue est donc un système de signes dont le fonctionnement repose sur un certain nombre de règles et de contraintes. Elle est donc un code qui permet d'établir une communication entre un émetteur et un récepteur* ».

Pour F. Saussure, la langue est un système qui fait l'objet scientifique de la linguistique, elle est prise pour elle-même. Il distingue la langue du langage et de la parole: « *La langue ne se confond pas avec le langage, elle n'en est qu'une partie déterminée essentielle, c'est à la fois un produit social de la faculté du langage et un ensemble de conventions nécessaires, adoptées par le corps social, pour permettre l'exercice de cette faculté chez l'individu* »².

Le système linguistique est aussi défini par J. DUBOIS³ : « *En linguistique, la langue est considérée comme un système, en ce sens qu'à un niveau donné (phonème, morphème, syntagme) ou dans une classe donnée, il est bien que si l'un des termes est modifié, l'équilibre du système est affecté* ». Le terme système englobe donc l'ensemble de règles liées entre elles ou un groupe de termes associés entre eux.

¹ DUBOIS J. et al., 1973, *Dictionnaire de la linguistique*, Larousse, Paris. P. 280.

² De SUSSURE F., 1994, Cours de linguistique générale, ENAG, Alger. P. 23.

³ Idem. p. 280.

Chapitre I

Etat de l'art et définition des concepts

La langue, telle qu'elle est définie par Dubois, constitue un système, qui entreprend des relations entre les unités de la langue (phonème, morphème, syntagme). Elle n'est pas prise de façon figée, car elle est conçue comme un système en perpétuel mouvement. L. GUESPIN, et F. GAUDIN¹ précisent : « *Mais avant d'aller plus avant, il convient de préciser ce qu'il faut entendre par système à propos de la langue. Il s'agit de poser que les unités constitutives de la langue (phonème, morphème, syntagme) sont liées par des relations qui fondent la solidarité de ces unités. Aussi une unité ne change-t-elle jamais de façon isolée : c'est l'équilibre du système qui évolue* ».

La langue est considérée, donc, comme un système qui englobe plusieurs autres systèmes : la *phonologie* étudie les sons d'une langue, unités minimales phoniques non douées de sens, du point de vue de leur fonction distinctive dans le système de communication linguistique ; la *morphologie* étudie la structure formelle des unités significatives et leurs variations dans les énoncés ; la *lexicologie* étudie les unités qui constituent le lexique ; la *lexicographie* étudie les dictionnaires de langue ; la *pragmatique* étudie l'usage qui est fait de la langue à des fins de communication et d'interaction ; la *syntaxe* étudie la combinaison des unités linguistiques en fonction des règles de la langue pour former des énoncés ; la *sémantique lexicale* étudie la signification des unités composant le lexique d'une langue et leurs relations. (cf. *Introduction à la méthodologie en linguistique*.p.07)

Dans notre étude, nous allons nous baser sur les statistiques lexicales pour pouvoir étudier la lexico-sémantique et la syntaxe des lexies que nous relèverons, car nous ferons une analyse lexico-sémantique d'un type de changement sémantique qui est l'absorption lexicale. Cela, en faisant intervenir la syntaxe parce que cette étude ne peut s'effectuer qu'au sein du syntagme nominal qui se compose d'un nom noyau et ses expansions (l'adjectif qualificatif, le complément du nom, la proposition subordonnée relative). Nous précisons que notre démarche relève de l'analyse structurale du discours : c'est l'analyse de discours de Z. HARRIS, appelée analyse de discours harrissienne.

¹GAUDIN F., GUESPIN L., 2000, *Initiation à la lexicologie française : De la néologie aux dictionnaires*. Duculot.

Nous commencerons, donc, notre chapitre par un état de l'art où nous évoquerons certains auteurs qui ont dessiné, par leurs travaux, les frontières de chacun des domaines auxquels notre étude prétend appartenir. Ces domaines-là sont : l'analyse du discours, la lexicométrie (cf. chapitre 2), la sémantique lexicale, la lexicologie et la syntaxe (en ce qui concerne le syntagme). Puis, nous passerons à la définition des concepts qui seront utilisés tout au long de cette étude. Cette étape est justifiée par le fait que nous ferons appel à ces concepts au long de notre étude.

1. L'analyse du discours

L'absorption lexicale est un phénomène répandu dans la langue. Celle-ci pourrait répondre à une stratégie discursive, c'est-à-dire : reprendre une seule lexie pour vouloir dire plusieurs choses. Dans notre étude nous avons choisi, comme corpus, un discours politique traitant du sujet des élections législatives du 17 Mai 2007 en Algérie. Ce discours se constitue d'un ensemble d'articles de presse écrite algérienne : les deux quotidiens *El Watan* et *Le soir d'Algérie*.

Nous devons d'abord savoir ce que veut dire la notion de discours qui a différentes acceptions: d'abord, elle est définie selon F. SAUSSURE comme équivalent de la parole et comme énoncé supérieur à la phrase ; nous citons la définition de J. DUBOIS¹: « *Dans son acception linguistique moderne, le terme de discours désigne tout énoncé supérieur à la phrase, considéré du point de vue des règles d'enchaînement des suites de phrases* ». Selon Z. Harris, le discours est toute forme écrite ou orale de dimension supérieure à la phrase (cf. L. GUESPIN : 1987)

Pour réaliser notre étude de l'absorption lexicale dans la presse écrite, nous préconisons l'approche structurale qui considère la langue comme étant un système. L. GUESPIN² dit : « *c'est le système qui engendre les unités, mais ce sont les unités*

¹ Idem P. 161.

² GUESPIN L., 1987, « Introduction à l'analyse du discours », dans *une introduction à la recherche scientifique en didactique des langues*, ENS. St Claud. P. 94.

qui constituent le système ». Il ajoute : «les faits de langage ont besoin, pour être établis par l'analyse, de passer par la considération du système ».

Nous allons nous inspirer de la méthode d'analyse du discours de Z. HARRIS, qui se base sur la méthode structurale qui, à son tour, repose d'abord sur le besoin de la notion de système et qui travail sur des corpus. La méthode d'analyse du discours harrissienne s'intéresse à la manière du dire dans un texte ou discours, selon L. GUESPIN¹ « *On peut retenir cette formule de Harris : ² la méthode d'analyse du discours ne s'intéresse pas à ce que dit le texte, mais à comment le texte dit ce qu'il dit² ».* Harris étudie la fréquence des lexies à l'intérieur d'un même texte ainsi que leurs cooccurrences. L. GUESPIN ajoute : « *Harris recherche des structures, des schèmes de répétition, des cooccurrences interne au texte* ». Cette méthode d'analyse nous permettra de faire des statistiques lexicales puis d'étudier les cooccurrences des lexies qui se trouvent dans les syntagmes nominaux fréquents dans le discours ; c'est ce qui fait appel à la syntaxe, en passant par la sémantique de ces occurrences fréquentes, pour pouvoir relever toute absorption lexicale.

D'autre part, la méthode harrissienne repose sur des études comparatives entre les corpus en question, ce qui nous invite, nous aussi, à faire une étude comparative des résultats obtenus de l'absorption lexicale dans notre corpus qui se divise en deux : un premier corpus relevé dans le quotidien *El Watan* et un deuxième relevé dans le quotidien *Le soir d'Algérie*.

2. La sémantique lexicale

La sémantique est définie comme étant l'étude de la signification. Le terme « sémantique » a été créé dans les dernières années du 19^{ème} siècle, à partir d'un verbe grec voulant dire « science des significations ». Sachant que les problèmes de sens des mots ont préoccupé même les savants de l'époque antérieure. J. DUBOIS² précise : « *Dans le cadre de la théorie linguistique générale, telle qu'elle est envisagée par la grammaire générative transformationnelle, la sémantique est un moyen de*

¹ P. 98.

² Idem. p.457.

Chapitre I

Etat de l'art et définition des concepts

représentation du sens des énoncés ». Elle est aussi définie par C.SCHWARZE¹, il dit: « *La sémantique lexicale est l'étude du sens des mots, le sens d'un mot donné est un potentiel, codé et représenté dans le lexique mental* ».

Cette discipline a pour tâche de s'intéresser au sens de manière exclusive et de prendre en charge la structure sémantique d'un mot. Elle se rend compte aussi de ses aspects sémantiques et elle s'occupe notamment des variations sémantiques d'une unité lexicale. Son rôle à la sémantique lexicale est déterminé par V. NYCKEES² qui dit : « *La sémantique lexicale s'attache alors à tirer au clair les relations de sens que les mots d'une langue entretiennent entre eux aux yeux des usagers eux même. Mais la sémantique peut aussi se proposer d'expliquer, avant tout, comment les formes du langage acquièrent leur signification et de conduire, aussi loin que possible, l'éclairage réciproque des formes et des sens (...)* ».

Ce que nous pouvons dire à présent, c'est que cette discipline se caractérise, d'une part, par une certaine complexité qui s'explique dans le fait qu'elle met en jeu plusieurs niveaux de données, allant du sens des mots à celui des phrases jusqu'aux relations sémantiques entre les phrases dans l'énoncé et le discours. D'autre part, elle s'intéresse à la façon dont on peut décrire dans une langue les différents sens possibles d'un mot ou ses différentes acceptions. La sémantique lexicale essaie de classer ces sens soit en les segmentant, au moyen de la relation de sème, ou en observant comment ils peuvent être reliés ou employés, comme par exemple, en sens élargi ou restreint. La sémantique est une discipline connue pour ses divers courants :

¹ SCHXARZE C., 2001, « Introduction à la sémantique lexicale ». URL :<[http// books. Google.fr/](http://books.Google.fr/) > (consulter le : 02/02/2008).

² NYCKEES V., 1998, *La sémantique*. Ed, Belin. P. 17.

La sémantique structurale :

Ce courant se caractérise par la recherche d'unités élémentaires de la signification. Il a pour quête les unités ultimes de la signification linguistique. Ce courant se base sur certains principes édictés par F. SAUSSURE, dans *introduction à la méthodologie en linguistique*¹ : « *Partant du principe saussurien² dans la langue, il n'y a que des différences², le courant structuraliste a cherché à mettre en évidence les traits minimaux sémantiques qui permettent d'opposer des unités linguistiques appartenant au même champ sémantique et lexical. Ces recherches, appelées analyse sémique, permettent d'étudier la structuration du lexique d'une langue* ». Sachant que le lexique a une double organisation : sur l'axe syntagmatique et sur l'axe paradigmatique. Pour définir le sens d'un mot, la sémantique structurale se base sur sa référence. Elle se base aussi sur l'analyse sémique et sur la classification des lexies.

La sémantique cognitive :

Elle est assez proche de la grammaire générative de N. CHOMSKY. Elle s'intéresse aux langues naturelles, selon V. NYCKEES² : « *Celle-ci, assez proche de la grammaire générative de Chomsky, visait à traduire dans les termes d'un langage entièrement formalisé d'inspiration logique la signification des phrases en langues naturelle* ». Pour la sémantique cognitive, ce n'est pas leurs relations à la référence qui gouverne le sens des mots, se sont les représentations mentales auxquelles ils sont associés. V. NYCKEES³ ajoute : « *La sémantique cognitive débouche sur un modèle des significations (assimilées à ces concepts) comportant deux niveaux. À un premier niveau, notre cognition serait équipée de « schèmes » (les schèmes d'images) hérités de nos expériences sensori-motrices élémentaires. A un second niveau, des « structures imaginatives » innées nous permettraient de « projeter » des structures*

¹ CHOI-JONIN I., DALHAY C., 1998, *Introduction à la méthodologie en linguistique, application au Français contemporain*, Presse Universitaire de Strasbourg. P. 285.

² NYCKEES V., 1998, *La sémantique*, éd. Belin. P. 15.

³ P. 16.

conceptuelles abstraites à partir de ces schèmes issus de nos expériences corporelles immédiates ». La sémantique cognitive postule l'existence de structures psychiques spécifiques.

2.1 Les changements sémantiques :

La langue est un moyen de communication qui varie selon les différentes situations et circonstances de son élaboration. Elle évolue à travers le temps, l'espace et la société. Ces éléments sont le point de départ de chaque changement linguistique ou sémantique qui peut s'effectuer de manière lente ou rapide, selon les facteurs qui la réalisent. Nous pouvons sélectionner deux facteurs différents :

a) Les facteurs internes :

Dans une même langue à un moment donné, ils existent des variabilités comme le recours à l'économie linguistique où le locuteur tend à raccourcir les mots et les phrases et à utiliser des mots polysémiques qui englobent une multitude de significations afin d'expliquer, de convaincre, de séduire... son interlocuteur. Cela se réalise autant dans l'oral que dans l'écrit.

b) Les facteurs externes :

Une communication est entreprise par des hommes ou des femmes ou bien entre eux, dans un espace donné et dans un temps précis, entreprenant des rapports sociaux donnés. Ces circonstances forment l'ensemble des facteurs externes de l'évolution des langues et des changements linguistiques. Nous citons deux facteurs externes très importants qui sont les changements sociaux ayant une répercussion sur la langue et les contacts de langues (les interférences, les calques, les emprunts etc.)

De manière générale, un changement linguistique peut concerner la phonétique, la morphologie, la structure syntaxique et la sémantique d'un mot ou d'une phrase. Selon A. MARTINET¹: « *Tout peut changer dans une langue : la forme et la valeur des monèmes, c'est-à-dire la morphologie et le lexique ; l'agencement des monèmes dans l'emploi des unités distinctives, c'est-à-dire la phonologie* ». Le changement

¹ MARTINET. A., 1998, *Eléments de linguistique générale*, Armand Colin. p. 173.

linguistique est un résultat indirect des interactions langagières des hommes. Un changement affecte le signe linguistique, c'est-à-dire le signifiant et le signifié, tel que le renouvellement de signifiants et de signifiés.

2.1.1 Les relations signifiés/ signifiants

a) Le renouvellement de signifiants :

Le renouvellement de signifiants est un phénomène important qui concerne les unités linguistiques dans l'évolution des langues et dans les changements linguistiques. Ces derniers se produisent pour différentes raisons, comme par exemple une ambiguïté due à une confusion possible ou accidentelle d'un accident phonétique. Le renouvellement des signifiants peut constituer un changement de dénomination. Celui-ci participe dans la compréhension du fonctionnement du changement sémantique des lexies. Pour A. ROUSSEAU¹ : « *Les principes selon lesquels s'effectue ce renouvellement des signifiants nous fournissent de précieux renseignements sur la manière dont peut fonctionner le changement sémantique* ». J. PICOCHÉ² dit : « *Mais il arrive aussi que l'évolution des systèmes de signifiants reflète un changement réel dans le système des signifiés* ». Nous pouvons donc dire que le renouvellement de signifiants peut affecter les signifiés par les changements sémantiques, comme par exemple : le glissement sémantique, les restrictions ou les élargissements de sens etc.

Dans notre étude, nous allons nous intéresser à la disparition des signifiants par l'absorption lexicale qui entraîne un renouvellement de signifiés, c'est-à-dire qu'une disparition d'un signifiant dans un syntagme entraîne un changement sémantique dans le signifié du signifiant restant.

¹ ROUSSEAU.A., 2000, « Evolution lexico sémantique : Explications traditionnelles et propositions nouvelles. », Théories contemporaines du changement sémantique in Mémoire de la société de linguistique de Paris, tome IX, Peeters, 2000.p.22.

² PICOCHÉ.J., 1992, *Précis de lexicologie Française*, Nathan, Paris. 113.

b) Le renouvellement de signifiés :

Le renouvellement des signifiés, consiste en un changement de sens des signifiants existants. J. PICOCHÉ¹ ajoute : « *Le renouvellement des signifiants est plus rapide que celui des signifiés* ». Le changement sémantique est appelé aussi variation sémantique, J. DUBOIS² dit : « *Le changement, appelé aussi variation, est sans doute le caractère le plus important* ».

2.1.1.1 Changements d'ordre onomasiologique :

Ce changement sémantique consiste le renouvellement des signifiants pour un signifié, ce qui sous entend un changement de désignation, c'est à dire qu'un ensemble de signifiants ou de mots renvoient à un seul signifié ou référent. Le changement de sens dans cette perspective cognitive indique un changement de désignation, P. KOCH³ dit : « *Il est bien évident que l'on n'est obligé ici de mettre l'accent sur la désignation et donc sur la perspective onomasiologique* ».

Selon cette perspective, le changement sémantique est, en premier lieu, l'existence d'un concept ou d'un référent. Ensuite, il est le fait de répertorier l'ensemble des expressions qui servent à désigner ce concept. Il s'agit donc du champ lexical qui est l'ensemble de mots qui se rapportent à une même idée.

2.1.1.2 Changement d'ordre sémasiologique :

Il s'agit d'avoir un signifiant pour plusieurs signifiés. Nous allons nous concentrer sur la perspective de A. BLANK, « pour une approche cognitive du

¹ Idem.

² Idem. P. 83.

³ Koch P., « Pour une approche cognitive du changement sémantique lexicale : aspect onomasiologique » in *théories contemporaines du changement sémantique* in *Mémoire de la société de linguistique de Paris*, tome IX, Peeters, 2000.

changement sémantique lexical : Aspect sémasiologique », où l'absorption lexicale, que nous pouvons interpréter en terme de contiguïté syntagmatique, fait émergence.

Contrairement à l'approche onomasiologique, l'approche sémasiologique définit le changement sémantique : comme le renouvellement des signifiés pour un signifiant, c'est-à-dire avoir plusieurs signifiés pour un seul signifiant. A. Blank se base sur trois principes pour délimiter et définir cet aspect. Il s'agit des trois principes d'associations : la similarité, le contraste et la contiguïté que nous définirons ultérieurement.

Les différents types de changement de sens, auxquels notre étude appartient, ont fait l'objet de nombreuses théories sémantiques depuis les débuts de la sémantique lexicale traditionnelle avec REISIG (1839/1972), sachant que les changements sémantiques reposent sur les principes d'association et particulièrement sur la similarité et la contiguïté (BLANK 1997). Mais c'est le sémanticien ULLMANN (1957-1962) qui s'est occupé de l'élaboration d'une version de cette théorie qui a marqué, jusqu'à une époque récente, la sémantique diachronique. Le schéma proposé par ULLMANN est basé sur une distinction entre le changement de sens par similarité entre signifiants « étymologie populaire » et signifiés « métaphore » et par contiguïté entre signifiants « ellipse » et signifiés « métonymie ». (cf. BLANK 2000 : 59). Cependant, le manque d'une définition précise du signe linguistique a empêché ULLMANN et ses prédécesseurs (DARMESTETER 1887 ; BREAL 1897) de développer une théorie cohérente du changement sémantique.

L'avènement de la linguistique cognitive marque un renouveau de questions de psychologie et met en évidence l'importance de considérer le rôle de l'association dans la compréhension du langage humain. La genèse des principes associatifs remontent à Aristote qui, dans son traité de *mémoria* et *reminiscentia* (Aristoteles 1967) évoque trois principes d'association : la contiguïté, la similarité et le contraste. Ce dernier principe qui ne jouera aucun rôle dans la sémantique traditionnelle sera plus tard développé par RAIBLE (1983). (cf. BLANK 2000.p.59).

Considérant les recherches effectuées dans ce domaine et empruntant la perspective sémasiologique de A. BLANK (« Pour une approche cognitive du changement sémantique lexicale : Aspect sémasiologique ») ; nous montrerons, lors

de la présente recherche, comment ce dernier principe (la contiguïté) est susceptible de s'appliquer dans le but est de déterminer la façon dont deux entités linguistiques sont liées. Nous analyserons ce principe, notamment la contiguïté syntagmatique, qui constitue le fondement de l'absorption lexicale, en tant que type de changement de sens, ainsi que les raisons qui la motivent. Nous rappelons, encore une fois, que ces sémanticiens se basent sur les trois principes cités ci-dessus, pour délimiter et définir les changements sémantiques. Il s'agit des trois principes d'associations : la similarité, le contraste et la contiguïté.

a) La similarité :

Selon A. BLANK¹: *« Le principe de la similarité nous permet de voir les aspects communs à deux entités concrètes ou abstraites. La similarité montre toute une gamme de degrés et va de l'identité absolue jusqu'aux faibles ressemblances qui servent à classer un représentant périphérique d'une catégorie en le rapprochant du prototype. C'est aussi à l'aide du principe de la similarité que nous mettons en relief des correspondances plus ou moins saillantes reliant deux concepts qui, d'un point de vue logique, n'ont pas beaucoup de points communs (ou carrément distincts), citons l'exemple suivant : Une pizza pliée et une jambe de pantalon ou une partie rectangulaire de l'écran et une fenêtre. En bref, le principe de similarité se résume en une relation « X pareil à Y » ». La similarité met en évidence la ressemblance de deux concepts. Ce principe englobe différents types de changement sémantique.*

b) Le contraste :

Contrairement à la similarité, le contraste est l'aspect opposé de deux concepts, ce qui veut dire un mot et son contraire. A. BLANK affirme que : *« Quand il ne s'agit plus de mettre en évidence la ressemblance de deux concepts, si infirme soit-elle, mais plutôt leurs aspects opposés : c'est le principe du contraste qui relie ces deux concepts. Par exemple, quand on associe le NOIR au BLANC (...) ».*

¹ Idem. P. 60.

c) La contiguïté :

A. BLANK a illustré le rapport de contiguïté par une frame où il explique une relation converse entre « vendeur » et « acheteur », c'est la contiguïté conceptuelle. Il dit¹ : *« Le principe de la contiguïté comprend tous les rapports des entités qui forment un « frame » (en fr. cadre) ou un « scénario » (cf. Fillmore 1977; Schank/Abel Son 1977), comme par exemple, les relations spatiales et temporelles, les rapports de CAUSE/EFFET, ACTEUR/ACTION, PARTIE/TOUT etc. »*. Blank distingue deux types de contiguïté : conceptuel et syntagmatique.

Il a démontré le fonctionnement de ces trois principes à travers un modèle sémiotique complexe (cf. fig.2. p63). Il a mis en rapport un domaine linguistique et un domaine extralinguistique où il y a le signe linguistique (tel qu'il est défini par Saussure) qui représente des informations lexicales avec ses deux faces, le signifiant qui est une information phonologique (l'image acoustique) et le signifié qui est un trait sémantique distinctif. Le signifiant renvoie à l'énonciation et le signifié à un domaine extralinguistique : il s'agit du « concept » qui se classe dans un niveau virtuel mais possédant un référent.

A. BLANK² ajoute: *« Quand nous percevons un référent ou quand nous avons une idée concrète, nous essayons de l'associer à une représentation mentale extralinguistique congrue, c'est-à-dire à un concept ; ce concept ne doit pas forcément être lié à un signe linguistique ; quand toute fois c'est le cas, ce signe peut, à son tour, être réalisé dans la parole : le référent a donc, dans ce cas entraîné une activité linguistique, et nous sommes au niveau de l'énonciation »*.

3. La lexicologie

La sémantique lexicale travaille en collaboration avec la lexicologie. Celle-ci est une discipline descriptive qui s'intéresse aux mots et à ce vaste ensemble changeant et évoluant, auquel ces derniers appartiennent : le lexique. La lexicologie

¹ Idem. P. 63.

² Idem. P. 63.

Chapitre I

Etat de l'art et définition des concepts

est selon I. CHOI-JONIN et C. DELHAY : « *l'étude scientifique des unités qui composent le lexique d'une langue* »¹. Les unités du lexique sont les lexies. Nous devons savoir que l'étude du lexique ne peut pas être envisagée indépendamment des règles qui président à la construction des unités lexicales et à leurs combinaisons dans le cadre de la phrase. J. DUBOIS² nous donne de cette discipline la définition suivante : « *On appelle lexicologie l'étude scientifique du vocabulaire* ».

Donc, la lexicologie est une discipline proche de la sémantique lexicale et de la morphologie, car c'est à l'aide de ces deux là qu'elle effectue ses recherches. Dans *100 fiches pour comprendre la linguistique*³ : « *La lexicologie comme discipline descriptive a deux objets : le mot et le lexique. Pour décrire le mot, elle procède de deux manières : elle s'organise en sémantique lexicale (analyse du sens des mots et des relations de sens entre les mots) et morphologie lexicale (analyse de la structure des mots et de leurs relations de forme)* ». Quant à M. THOLLON-BEHAR⁴ : « *La lexicologie envisage le mot dans tous ses aspects, étymologiques, historiques, statistiques, syntaxiques, fonctionnels, psychologiques, sociaux, morphologiques et sémantiques* ». La lexicologie est conçue comme étant une discipline synthétique, en d'autres termes, c'est une discipline qui participe aux fonctionnements des autres disciplines linguistiques. Cette dernière se distingue de la lexicographie, elle est une discipline théorique qui a pour objet l'étude du lexique, alors que la lexicographie est une discipline appliquée qui a pour objet l'élaboration de dictionnaires.

La lexicologie a pour objet la description exhaustive du lexique d'une langue, sous le double aspect du signifié et du signifiant. Elle étudie la composition et le mécanisme du mot. Elle a aussi pour tâche l'étude du mot au moyen d'une double relation : la relation du mot avec ceux qui lui sont substituables (relation paradigmatique) et la relation du mot avec les autres mots simultanément présents dans un même énoncé (relation syntagmatique). (cf. P. LERAT : « *sémantique*

¹ P.227.

² CHOI-JONIN I., DALHAY C., 1998, *Introduction à la méthodologie en linguistique, application au Français contemporain*, Presse Universitaire de Strasbourg. P. 43.

³ P 42.

⁴ THOLLON-BEHAR M., « Avant le langage communication et développement cognitif du petit enfant », p : 121. URL : <[http:// books google.fr](http://books.google.fr)>. (Consulté le : 10/03/2008).

descriptive »). La lexicologie ne s'attache pas uniquement à l'étude du mot et du lexique, mais elle décrit également l'organisation de ce lexique à travers la notion de « champ ». Elle distingue deux types de champs « champ lexical » et « champ sémantique ». Le champ lexical est l'ensemble de mots qui se rapportent à la même idée, tandis que le champ sémantique rassemble les différents sens possibles d'un mot, autrement dit, la polysémie.

Pour la lexicologie, il est important de faire la distinction entre lexique et vocabulaire. J. PICOCHÉ¹ dans son *Précis de sémantique française* propose la distinction suivante : « *On conviendra d'appeler lexique l'ensemble des mots qu'une langue met à la disposition du locuteur, et le vocabulaire l'ensemble des mots utilisés par un locuteur donné dans des circonstances données* ».

4. La syntaxe

Les énoncés se forment par une suite de lexies. Celles-ci ne peuvent pas se disposer anarchiquement au sein d'un syntagme ou phrase pour former un énoncé. Donc, il faut qu'il y ait une certaine combinaison et ordre dans un énoncé. Lorsque nous parlons d'ordre et de disposition au sein de la phrase, nous parlons forcément de l'objet d'étude de la syntaxe. Ainsi pour J. DUBOIS (1973 : 480): « *On appelle syntaxe la partie de la grammaire décrivant les règles par lesquels on combine, en phrases, les unités significatives* ». Selon l'article *Syntaxe et sémantique du Français* de A. ROUSSEAU² : « *La syntaxe est la partie de la linguistique qui s'intéresse à l'étude des règles qui servent à expliquer, d'une part, l'ordre des mots dans la phrase et d'autre part, les relations qui existent entre les éléments qui la composent* ». La syntaxe étudie la construction d'une phrase, elle explicite les règles de combinaison des unités minimales qui sont les mots. Ces derniers se combinent en respectant des règles systématiques pour former une autre unité plus grande.

¹ P. 44.

²ROUSSEAU.A., 2000, « Evolution lexico sémantique : Explications traditionnelles et propositions nouvelles. », in *Théories contemporaines du changements sémantique* in *Mémoire de la société de linguistique de Paris*, 2000, tome IX, Peeters. P : 180.

Chapitre I

Etat de l'art et définition des concepts

Son objet est donc de mettre en évidence les principes selon lesquels les mots se combinent, de façon réursive, pour former des unités supérieures (syntagme et phrase). A. ROUSSEAU, spécialiste de syntaxe générale et historique, aborde des questions soulevées par l'évolution sémantique de lexies en relation étroite avec la syntaxe. Il insiste sur l'importance de la dimension syntaxique dans le changement de sens des mots. Il dit :¹ *« En effet, la construction syntaxique sous-jacente à tout énoncé est bien celle qui est représentée par un modèle ou schème syntaxique, composé d'un prédicat, noyau de l'énoncé et de plusieurs places d'arguments, représentés par des variables de statut divers (groupes nominaux, groupes propositionnels ou subordonnés.) [...] Considérer uniquement une unité lexicale hors contexte conduirait souvent à une aberration ; on n'arrive jamais à expliquer ainsi le changement ou renversement totale du sens de certains mots qui résistent depuis toujours à des approches atomisantes »*. Le mot apparaît comme une partie constitutive de la phrase, il ne peut y avoir d'évolution ou changement de sens de mot en dehors du contexte et du discours. Par là, nous pouvons dire que la fonction syntaxique exerce une influence sur l'évolution sémantique d'une lexie (ou mot).

Le rapport qu'entretient cette théorie de A. ROUSSEAU (ou la syntaxe de manière plus générale) avec notre étude « l'absorption lexicale » est le fait que la syntaxe a une grande part dans les changements sémantiques d'une lexie ; c'est pourquoi nous ne pouvons pas faire une étude de l'absorption lexicale en dehors de la syntaxe, car une lexie ne peut disparaître et céder son sens à une autre lexie que dans une relation syntagmatique étroite au sein du syntagme, notamment le syntagme nominal, régit par la syntaxe.

Nous citons quelques travaux de recherche qui traitent des changements sémantiques dans le cadre du syntagme, plus spécialement, le syntagme nominal. Il s'agit de : « Question de sémantique : de la néologie autour de la téléphonie au Cameroun » de M.DASSI² qui, dans sa thèse, a traité un type de changement sémantique : la néologie sémantique. L'auteur a démontré, la participation des

¹ Idem.

² DASSI M., « Question de sémantique : de la néologie autour de la téléphonie au Cameroun », in Sudlangue, [en ligne], URL :< www.sudlangues.sn/index.html,> (consulté le : 11.2007).

syntagmes nominaux lexicalisés dans la réalisation de certaines néologies sémantiques.

Nous citons aussi le travail de M. EURRUTIA¹ dans son article « Aspect sémasiologique du changement sémantique lexical en Français spécialisé », où elle a évoqué la question de l'innovation sémantique par l'absorption lexicale. C'est ce qui concerne la réduction du syntagme, autrement dit, la contiguïté syntagmatique. Cela explique que le changement sémantique d'une lexie est relatif à son contexte dans un syntagme.

5. L'absorption lexicale

Cette notion représente un procédé de changement sémantique qui est évoqué pour la première fois en terme de « contagion » par le sémanticien Bréal. A. BLANK² affirme qu'« *Elle se rattache étroitement aux théories de Bréal qui parle de « contagion » (Bréal 1899,221) ».*

Cette notion a évolué et a été redéfinie par un autre sémanticien, c'est S. ULLMANN qui, dans son *précis de sémantique Française*³, dit : « *Des mots qui sont régulièrement en contact l'un avec l'autre à l'intérieur de la phrase peuvent s'influencer réciproquement de plusieurs façons. Nous connaissons déjà le phénomène de « contagion » dont la négation offre en français un exemple classique. Mais la forme par excellence que revêtent ces influences syntagmatiques est l'ellipse : l'un des deux mots s'efface en léguant sa signification à son voisin. Au point de vue synchronique, beaucoup d'ellipses sont toujours perçues comme telles ».*

Cette notion d'ellipse est reprise et développée, encore une fois, par A. BLANK⁴ mais sous une autre appellation, il s'agit de l'absorption lexicale dont il dit qu' : « *Elle se rattache étroitement aux théories de Bréal (...) et Nyrop à qui je dois le*

¹ EURRUTIA M., 2006, « Aspect sémasiologique du changement sémantique lexical en Français spécialisé », [en ligne], URL : <www.google.fr> (consulté le 06/2007).

² Idem. P. 69.

³ P. 289.

⁴ P. 70.

Chapitre I

Etat de l'art et définition des concepts

terme d' « absorption » (cf. Nyrop 1913, 53) ». Il précise que « *Le principe de l'absorption lexicale présenté ici est plus compliqué que celui de l'ellipse qu'on trouve, p. ex., dans Ullmann. Si l'on veut cependant ranger ce type de changement lexical sous le domaine du changement sémantique, cette interprétation s'impose* ». Il ajoute aussi : « *L'absorption comprend aussi toutes les informations lexicales du syntagme, comme le genre et la catégorie syntaxique* ».

Pour faire cette étude de l'absorption lexicale dans la presse écrite algérienne d'expression française, nous préconisons l'approche structurale de l'étude de la langue, à savoir l'étude de celle-ci comme un système qui se suffit à lui-même. À travers cette étude nous tenterons d'expliquer comment et pour quelles raisons se réalise ce phénomène linguistique. Pour cela, nous avons rencontré quelques difficultés qui se rapportent au manque d'ouvrage traitant de ce sujet.

II. DEFINITION DES CONCEPTS

Dans cette partie, nous allons définir les principaux concepts que nous utiliserons tout au long de cette étude.

1.1 Le mot :

Le mot est une notion abstraite en soi. Pour J. PICOCHÉ¹ : « *tout mot est une abstraction* ». Cette notion marque une multitude de définitions qui diffèrent d'un champ linguistique à un autre. La lexicographie le considère comme étant une unité linguistique qui se limite entre deux espaces blancs : c'est donc un ensemble de graphèmes réunis au sein d'un espace limité. Quant à la sémantique, elle le définit comme une unité linguistique douée de sens. Cette dernière s'intéresse aussi à ses relations avec ses cooccurrences dans un contexte, car un seul mot peut avoir une multitude de significations qui changent d'un contexte linguistique à un autre. S. ULLMANN dit : « *Le mot est avant tout une unité sémantique de l'énoncé* ». L'optique linguistique traditionnelle sur le mot se résume en cette citation de J. DUBOIS² : « *En linguistique traditionnelle, le mot est un élément linguistique significatif composé d'un ou plusieurs phonèmes ; cette séquence est susceptible d'une transcription écrite (idéogrammatique, syllabaire ou alphabétique) comprise entre deux blancs : elle garde sa forme, soit totalement, soit partiellement (dans le cas de la flexion), dans ses divers emplois syntagmatiques ; le mot dénote un objet (substantif), une action ou un état (verbe), une qualité (adjectif), une relation (préposition), etc.* ».

Nous ajoutons que les mots sont définis comme des unités pré-codées en langue, ils sont perçus comme des segments minimaux mémorisés par les usagers de la langue pour les utiliser à des fins de communication. Ces derniers les manipulent pour présenter des structures sémantiques complexes. Ainsi, l'emploi d'un mot par un locuteur suscite une image mentale qui sert de point de départ à la démarche d'interprétation de l'interlocuteur ; il est de même pour l'énonciateur d'un texte ou

¹ Idem P. 31.

² Idem P. 327.

d'un discours mais qui n'attend pas forcément une réponse de son récepteur ou lecteur. Nous citons aussi un autre point de vue différent, il s'agit de la définition de F. SAUSSURE qui, à la place de « mot », parle de la notion de « signe » que nous allons définir.

1.2 Le signe :

F.SAUSSURE de son côté, parle de « signe » et non pas de « mot ». Le signe représente l'ensemble des unités de la langue. On construit les signes pour former des messages. Selon lui, dans *Cours de linguistique générale*¹: « *Le signe linguistique est donc une entité psychique à deux faces* ». Il ajoute : « *Le signe linguistique unit non une chose et un nom, mais un concept et une image* ».

Le signe linguistique se construit de deux composants : le signifiant et le signifié, autrement dit, le « concept et l'image acoustique »² dont l'une ne peut se séparer de l'autre. F. SAUSSURE les compare à une feuille de papier qui ne peut avoir qu'une seule face, elle a un recto et, forcément, un verso. Donc, le signe du langage se définit par l'union d'un signifié et d'un signifiant. Certains linguistes emploient, au lieu de signifié/signifiant, les notions de substance/forme : la substance renvoie au signifié (le concept) et la forme au signifiant (l'image acoustique).

À la suite de F. SAUSSURE, la linguistique contemporaine, à son tour, définit le signe linguistique par l'union d'un signifiant et d'un signifié, il a une double fonction : dénominative ou descriptive, il sert à indiquer des objets ou à décrire des choses observables dans la réalité. Lorsque un sujet parlant (ou énonciateur) s'exprime, il n'emploie pas le terme « signe » à propos de mots ou de groupes de mots, mais plutôt le terme « mot ».

La notion de « signe » peut désigner autre chose que le « mot », le cas de la sémiologie où tout signe est susceptible d'être interprété comme signifiant quelque chose. Ce qui fait que le signe n'est pas toujours linguistique, tel le code de la route : une image sur un panneau routier est signe de quelque chose.

¹ SAUSSURE F., 1994, *Cours de linguistique générale*, ENAG, Alger. P. 108.

² p 108.



1.3. La lexie

Elle est définie par J. DUBOIS¹ comme « *l'unité de comportement lexical* », ou encore « *unité de fonctionnement significative du discours* ». Nous pouvons dire que la notion de « lexie » est équivalente à celle de « mot ». Une lexie peut être simple ou composée, c'est-à-dire un mot simple ou composé de deux lexies ou mots. Elle peut aussi se trouver sous forme de séquence figée.

1.4. Relations syntagmatiques :

C'est une relation de cooccurrence, définit par J. DUBOIS ²: « *On appelle rapport syntagmatique tout rapport existant entre deux ou plusieurs unités qui apparaissent effectivement dans la chaîne parlée* ». Le mot syntagmatique vient de syntagme, c'est-à-dire une suite de mots qui peuvent former une phrase. F. SAUSSURE³ définit le rapport syntagmatique comme suite : « *Le rapport syntagmatique est in praesentia ; il repose sur deux ou plusieurs termes également présents dans une série effective* ».

1.5. Relation paradigmatiques :

Ce rapport est présenté par F. SAUSSURE comme un rapport d'association, il confirme : « *Au contraire le rapport associatif unit des termes in absentia dans une mnémonique virtuelle* »⁴. J. DUBOIS⁵, à son tour, définit ce rapport paradigmatique: « *Les rapports paradigmatiques sont les rapports virtuels existant entre les diverses unités de la langue appartenant à une même classe morphosyntaxique et/ou sémantique* »

Ce rapport consiste en la substitution des éléments de la phrase, c'est-à-dire le remplacement d'un mot par un autre. Ce rapport est exprimé surtout dans la synonymie.

¹ Idem. P. 296.

² Idem. P. 477.

³ SAUSSURE.F., 1994, *Cours de linguistique générale*, ENAG, Alger. p. 198.

⁴ Idem.

⁵ Idem. P.353.

2. Les concepts de la sémantique structurale :

2.1. Le sème

Un sème est le trait distinctif, sémantique d'un sémème, relativement à un petit ensemble de termes réellement disponibles et vraisemblablement utilisables chez le locuteur dans une communication. Selon J. DUBOIS¹ *« le sème est l'unité minimale de signification, non susceptible de réalisation indépendante, et donc toujours réalisée à l'intérieur d'une configuration sémantique ou sémème ».*

2.2. Le sémème

Selon J. DUBOIS² : *« Le sémème est l'unité qui a pour correspondant formel le lexème ; il est composé d'un faisceau de traits sémantiques appelés sèmes ».*

2.3. L'analyse sémique ou componentielle

Selon C. KERBRAT-ORECCHIONI, dans son article *« sémantique »* de l'*Encyclopédie Universalis*, *« Il s'agit de rendre compte de l'organisation structurale des contenus lexicaux. Or, si l'on veut faire une description structurale du lexique (envisagé du point de vue du contenu), il faut comparer (du point de vue du contenu) ses éléments constitutifs ; et si l'on veut comparer les différents signifiés lexicaux, il faut dégager entre eux des relations d'identité et de différence, c'est-à-dire des traits communs et des traits spécifiques ; il faut donc décomposer chaque signifié en éléments plus petits. Toute structuration implique une comparaison, et toute comparaison implique une décomposition : l'analyse componentielle consiste donc dans la « factorisation » de chaque signifié lexical en « parties de sens », que l'on appelle selon les terminologies « sèmes » ou « composants », « traits » ou « marqueurs sémantiques ». »*

¹ Idem. P. 433.

² Idem.

3. Les procédés de changement sémantique

3.1. L'extension et la restriction de sens

L'extension de sens est selon *Introduction à la méthodologie en linguistique*¹ : « La relation dite par « restriction de sens » consiste, de façon symétrique, en un effacement de sèmes spécifiques : le sens de l'unité considérée perd en précision. Comme la compréhension du sémème diminue, son extension augmente », l'extension de sens d'une lexie va en symétrie avec la perte de sèmes spécifiques. Quant à A. BLANK², la restriction et l'extension de sens sont des changements de sens, il dit : « L'extension et la restriction de sens sont deux types de changement sémantiques qui dérivent de la relation entre un concept et sa conceptualisation prototypique ». Il explique, aussi que la réalisation de ces changements sémantiques est provoquée par un emploi constant d'un concept dans un contexte restreint prototypique, notamment le cas de la restriction du sens. Pour P. LERAT³ l'extension de sens est : « Une augmentation de l'extension logique, accompagnée d'une restriction de la compréhension ».

La restriction de sens est aussi défini dans *Introduction à la méthodologie en linguistique*⁴ comme étant une notion qui renvoie à : « La relation dite « restriction de sens » (...), consiste en un ajout de sèmes spécifiques ». L'ajout de sèmes spécifiques augmente la compréhension, le sens de la lexie devient précis et le nombre de référents devient restreint.

3.2. Le glissement de sens

C'est un changement de sens où le signifiant se dote d'un nouveau signifié. C'est l'association de la polysémie d'une lexie.

¹ P. 295.

² P. 86.

³ LERAT.P., 1983, *Sémantique descriptive*, Hachette, Paris. P.16.

⁴ P. 295.

3.3. L'innovation sémantique :

Le principe de la perspective de A. BLANK («pour une approche cognitive du changement sémantique lexical : Aspect sémasiologique») consiste en le fait d'« avoir un signifiant pour plusieurs signifiés ». Il s'illustre aussi dans l'innovation sémantique qui est le fait de créer du nouveau, d'innover dans la sémantique d'un mot. C'est donc attribuer un nouveau signifié pour un signifiant déjà existant. Il dit¹ : « L'innovation lexicale est due au fait qu'un locuteur veut exprimer un concept qui n'est pas encore lié à un signe linguistique ou bien qu'il veut exprimer d'une façon différente un concept pour lequel il dispose déjà d'un mot, mais qui ne lui paraît pas convaincant ou adéquat dans un contexte pragmatique concret ». Cette innovation sémantique se réalise selon A. BLANK, par un rapport d'association où un seul signe linguistique possède un signifiant et un signifié dont dérive plusieurs concepts.

3.3.1. La métonymie

C'est ce que A. BLANK² appelle aussi la contiguïté conceptuelle. Il dit de ce procédé de changement sémantique : « La métonymie est le deuxième des grands types de changement sémantique (...) Par opposition à la métaphore, la métonymie présuppose un rapport conceptuel fort (...) Comme la métaphore la métonymie connaît une organisation en schémas que nous appelons, par analogie, les ² métonymies conceptuelles ² ». P. LERAT³ ajoute que : « L'association se fait par contiguïté, et non par ressemblance. (...) Plus généralement, la métonymie est une impropriété expressive résultant d'une contiguïté logique (ex. la cause pour l'effet) ou empirique (ex. le contenant pour le contenu) ». Quant à L. GUESPIN et F. GAUDIN⁴ : « (...) la métonymie rend compte du transfert d'un mot dans la désignation d'une autre chose en vertu d'une relation de contiguïté entre les deux choses ». Ils précisent qu'il y a un lien entre la métonymie et l'ellipse, celle-ci est appelée aussi l'absorption lexicale, en disant⁵ : « De fait, on peut constater que le résultat de la métonymie

¹ P. 65.

² Idem.

³ LERAT P., 1983, *Sémantique descriptive*, Hachette, Paris.

⁴ P. 309.

⁵ Idem. P. 310.

équivalait à une ellipse. (...) On peut retrouver, en restituant les ellipses qui leur correspondent, les évolutions de termes ayant connu des métonymies successives ». C'est ce qui nous amène à dire que l'ellipse consiste en une relation métonymique entre les lexies, c'est-à-dire que c'est à travers une relation de contiguïté que peut se réaliser une ellipse. S. ULLMANN¹ dans son *précis de sémantique Française* distingue la métonymie de la métaphore, en disant : *«Le contraste entre métonymie et métaphore se voit aussi par le rôle que joue l'abstraction dans les deux figures. Nous avons vu que les transpositions métaphoriques se dirigent le plus souvent du concret à l'abstrait. Dans la métonymie, l'évolution en sens inverse est plus fréquente : les mots abstraits tendent à se concrétiser et à se particulariser* ».

4. Le contexte

Le contexte est l'environnement des mots ou des unités linguistiques, c'est ce qui précède ou suit une unité lexicale, autrement dit, c'est le syntagme, la phrase, la suite de phrases ou l'énoncé. Il constitue un élément très important dans les études de la sémantique des mots, car beaucoup de mots possèdent des significations différentes et sans le contexte il est difficile de savoir de quel sens il s'agit. Donc, le sens d'une lexie ne peut être recherché sans se référer au contexte de son apparition. Selon F. CHERIGUEN²: *« Le contexte se définit toujours par rapport à l'unité linguistique considérée comme un élément de l'ensemble que serait ce contexte »*.

Pour déterminer le sens d'un mot, il faut le mettre dans son contexte. S. ULLMANN dit dans son *Précis de sémantique Française* : *« (...) le mot n'existe pas en dehors de contextes, qu'il n'a de sens que dans des situations déterminées, à l'intérieurs d'un énoncé concret* ». Il ajoute : *« C'est toujours à l'intérieur d'un contexte donné que s'actualisent les éléments virtuels de la langue »*. Le contexte énonciatif d'une lexie est essentiel pour la délimitation et la compréhension de son

¹ P. 286.

² CHERIGUEN.F., 2002, *Les mots des uns, les mots des autres* Le Français au contact de l'arabe et du berbère, Casbah éditions, Alger. p65

sens, ainsi que la compréhension des changements sémantiques, des évolutions sémantiques et même lexicales qu'elles peuvent subir.

Dans notre relevé des occurrences, nous avons privilégié les unités de sens aux unités formelles. De ce fait, nous avons deux types de contexte : le contexte linguistique proprement dit, c'est le contexte immédiat de l'unité examinée ; le contexte non immédiat, c'est le contexte sémantique de l'unité révélée dans l'emploi des synonymes et des substituts lexicaux.

5. Les concepts de la syntaxe :

5.1. Le syntagme :

Au sens large, un syntagme est l'association de deux unités, pas forcément minimales, qui apparaissent l'une après l'autre dans un énoncé. On appelle la relation qui unit ses unités « relation syntagmatique ». J. DUBOIS¹ définit le syntagme, il dit : *« F. De Saussure appelle syntagme toute combinaison dans la chaîne parlée. Cette définition a été maintenue par certains linguistes ; ainsi, pour A. Martinet, ² on désigne sous le nom de syntagme toute combinaison de monèmes ² ».*

A. MARTINET² dit dans son ouvrage *Syntaxe Générale*: *« On a intérêt à donner une définition précise du syntagme comme un ensemble d'unités significatives plus étroitement reliées entre elles qu'avec le reste de l'énoncé, plus éventuellement, l'élément qui le relie à cet énoncé ».* Il existe plusieurs types de syntagme que nous allons définir.

5.1.1. Le syntagme nominal :

Notre étude de l'absorption lexicale sera réalisée au sein de ce syntagme, c'est pourquoi, nous allons nous attarder un peu plus, par rapport aux autres types de syntagme. Le syntagme nominal est défini dans *Introduction à la méthodologie en*

¹ P.478.

² P. 83.

*linguistique*¹ comme suite : « *Il s'agit d'un syntagme constitué d'un déterminant d'une part et d'un nom commun de l'autre (...) en effet, le sens lexical de ce syntagme est véhiculé par la catégorie nominale, tandis que le déterminant apporte seulement des instructions grammaticales telles que le genre et le nombre du nom* ». Le syntagme *nominal* se constitue d'un nom noyau et d'un déterminant qui détermine le genre (féminin/masculin), le nombre (singulier/pluriel) de ce nom. Le nom ou le groupe nominal a souvent besoin d'être précisé et cela par des expansions.

5.1.1.1. L'expansion nominale :

5.1.1.1.1 Nom + complément du nom

Le complément du nom est un nom ou un groupe nominal généralement introduit par une préposition. Celui-ci sert à compléter et préciser le sens du nom noyau.

5.1.1.1.2 Nom + adjectif

Le groupe nominal s'enrichit par une expansion, il s'agit de l'adjectif qualificatif épithète qui qualifie le nom noyau et qui peut se placer soit avant ou après ce nom sans l'intermédiaire d'un verbe. L'adjectif qualificatif épithète s'accorde en genre et en nombre avec le non noyau.

5.1.1.1.3 Nom + proposition subordonnée relative

L'expansion du nom qui comporte un verbe est une proposition subordonnée relative, introduite souvent par un pronom relatif. Elle complète le sens du nom noyau et lui ajoute des informations. Il existe deux types de propositions subordonnées relatives : déterminative et explicative.

5.1.2. Le syntagme verbal :

Dans *Introduction à la méthodologie en linguistique*² : « *Un syntagme verbal est constitué soit d'un verbe transitifs et de son (ou ses) complément(s), soit d'un*

¹ P. 192.

² P. 194.

verbe attributif et de son attribut. Le noyau de ce syntagme est le verbe, étant donné que les compléments sont sélectionnés par ce dernier ».

5.1.3. Le syntagme prépositionnel :

Selon Introduction à la méthodologie en linguistique¹ : « Un syntagme introduit par une préposition (ou une locution prépositive) appelé syntagme prépositionnel. Contrairement aux autres types de syntagme, le noyau de ce syntagme n'est pas une catégorie lexicale mais une catégorie grammaticale ou fonctionnelle ».

5.1.4. Le syntagme adjectival :

Selon Introduction à la méthodologie en linguistique² : « Un syntagme dont le noyau est un adjectif est appelé syntagme adjectival. Il peut être constitué d'un adjectif et de son complément et/ou d'un adverbe modificateur (...) Nous rappelons que les adverbes employés comme modificateurs d'un adjectif marquent le degré d'intensité».

5.1.5. Le syntagme adverbial :

Selon Introduction à la méthodologie en linguistique³ : « Un syntagme adverbial peut être formé soit de l'adverbe noyau suivi de son complément, soit de l'adverbe noyau précédé d'un modificateur (...) Les adverbes qui constituent le noyau d'un syntagme adverbial représentent la manière ou la quantité, et non le degré ».

¹ P. 195.

² P. 194.

³ P. 195.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons commencé à faire un état de l'art, en évoquant certaines notions de base. Nous avons cité quelques auteurs qui ont traité de la question des changements sémantiques. Nous avons terminé ce chapitre par une définition des concepts auxquels nous ferons appel lors de cette étude.

CHAPITRE II

DESCRIPTION DU CORPUS

Introduction :

Dans le présent chapitre, nous allons faire la description du corpus. Nous présenterons, dans un premier temps, notre corpus qui se compose d'un ensemble d'articles de presse écrite relevés dans deux quotidiens algériens. Ensuite, nous présenterons ces deux quotidiens et les rubriques dans lesquelles nous avons relevé ces différents articles. Ces derniers traitent de la question des élections législatives du 17 Mai 2007. Afin de réaliser une description minutieuse, nous allons faire des tableaux qui précisent les intitulés des articles et leurs sources (le journal, le numéro d'édition et le numéro de la page).

Dans un second temps, nous allons expliquer le traitement de ce corpus par la lexicométrie ou ce qu'on appelle les statistiques lexicales. Nous allons classer les lexies relevées dans deux tableaux : dans le premier les lexies relevées dans le quotidien *Le Soir d'Algérie* et dans le deuxième les lexies relevées dans le quotidien *El Watan*. Chose que nous devons signaler, c'est que celles-ci renvoient au champ lexical des élections législatives du 17 Mai 2007. De ce fait, nous précisons que notre étude de l'absorption lexicale ne se fait pas au niveau de la lexie ; elle se réalise plutôt dans le cadre du syntagme nominal. Nous ajoutons aussi que ces lexies ne sont prises que parce qu'elles font référence à un champ lexical, celui des élections législatives citée ci-dessus, aussi parce qu'elles sont des constituants de syntagmes nominaux que nous allons étudier dans les chapitres qui suivent.

1. Présentation du corpus :

Le corpus que nous examinerons au cours de cette étude se compose d'un ensemble d'articles de presse écrite d'expression française. Ces articles sont relevés dans deux quotidiens algériens indépendants. Ces derniers traitent un thème politique, il s'agit des élections législatives prévues le 17 Mai 2007 en Algérie. Les élections en question permettent d'élire des députés à l'assemblée populaire nationale (APN), dans le but de renouveler 389 députés.

Comme toute élection, les législatives du 17 Mai 2007 sont précédées d'une campagne électorale où les candidats présentés au scrutin font leurs meetings dans les différentes wilayas du pays (Algérie), afin d'être élus députés. C'est pour cette raison que nous trouvons une multitude d'articles. En sachant que ces articles relevés n'ont pas tous la même longueur.

Nous insistons sur le fait que ces articles relèvent du discours journalistique à tendance politique. Il est donc remarquable qu'une interdiscursivité traverse ces articles qui constituent notre corpus. En effet, c'est entre le discours journalistique et le discours politique que réside cet interdiscours. Nous précisons qu'au sens restrictif, l'interdiscours est un ensemble de discours qui entretiennent des relations de délimitations réciproques les uns avec les autres. Ces relations-là peuvent être explicites ou implicites. Autrement dit, chaque discours est pris dans un interdiscours, il ne prend sens qu'à l'intérieur d'un univers d'autres discours. Ainsi pour D. MAINGUENEAU (1997 :26) : « *L'énonciation ne se développe pas sur la ligne d'une intention fermée, elle est de part en part traversée par les multiples formes de rappels de paroles déjà tenues ou virtuelles, par la menace de glissement dans ce qu'il ne faut surtout pas dire* ». P. CHARAUDEAU, de son côté, voit dans l'interdiscours un jeu de renvois entre les discours qui ont un support textuel, mais dont la configuration n'est pas mémorisée. Nous rappelons, encore une fois, que ce discours ne constitue pas notre objet d'étude en soi, mais plutôt l'absorption lexicale dans ce discours.

Chapitre II : Description du corpus

Dans ces articles relevés, se manifeste une fréquence d'un lexique spécifique au thème traité (les élections législatives du 17 mai 2007), il s'agit donc d'un lexique politique ou du moins, qui renvoie à cet événement politique. Nous allons faire des statistiques lexicales pour quantifier ces lexies qui renvoient au thème traité. Puis nous allons étudier l'environnement lexical de chaque lexie relevée dans le syntagme nominal et cela pour pouvoir étudier l'absorption lexicale. Revenant, encore une fois, sur ces articles pour préciser qu'ils sont relevés dans deux quotidiens algériens, *Le Soir d'Algérie* et *El Watan*, et dans différentes rubriques. Nous les avons obtenus sur Internet dans les sites < <http://www.elwatan.com/>> et < <http://www.lesoirdalgerie.com/>>.

1.1. Le soir d'Algérie:

C'est un quotidien algérien d'expression française fondé en 1990. Il est caractérisé par son traitement de différents thèmes qui s'inscrivent dans différents domaines : social, économique, culturel, politique ou autres et dans différentes rubriques. Ce journal est édité à Alger et distribué sur tout le territoire national algérien.

1.2. El Watan:

Le quotidien indépendant « *EL WATAN* », voulant dire *La patrie* en arabe, a été lancé le 08 Octobre 1990. Il est considéré comme étant le premier journal indépendant en Algérie. C'est un quotidien qui, par ses différentes rubriques, touche à tous les domaines : social, économique, judiciaire, politique et autres. Il est distribué, en Algérie, sur l'ensemble du territoire national et également à l'extérieur du pays comme la France, les Etats-Unis d'Amérique et le Canada.

1.3 Les rubriques:

1.3.1 Actualité:

Cette rubrique est consacrée à toutes les actualités du pays, qu'elles soient politiques ou autres.

1.3.2 Événement:

Cette rubrique n'est pas publiée régulièrement, elle n'est diffusée que lorsqu'il y a un événement important qui pourrait être politique (les élections), culturel, ou autre.

1.3.3 Régions « Est, Ouest, Centre »:

Cette rubrique des régions donne le maximum d'informations concernant les trois différentes régions du pays, l'Est, l'Ouest et le Centre.

1.4 Justification du choix du corpus :

Notre étude de l'absorption lexicale est l'étude d'un type de changement sémantique qui se produit au sein du syntagme ; c'est la raison pour laquelle nous avons choisi un corpus écrit. Il est constitué d'articles de presse écrite qui sont relevés dans deux quotidiens algériens indépendants « *El Watan* » et « *Le soir d'Algérie* ». Ces deux quotidiens sont parmi les journaux les plus diffusés dans le pays grâce à leur vigueur.

1.5 Les articles:

Nous avons tenté de relever l'ensemble des articles qui traitent de l'événement en question, nous pouvons citer, à titre d'exemple, les meetings des représentants de chaque parti politique. C'est ce qui fait, en principe, l'abondance de ces articles recueillis dont nous avons relevé (117) articles dans *le soir d'Algérie*, et (121) dans *El Watan*, il se limitent à une période donnée, elle dure un mois : du 02 mai 2007 jusqu'au 31 mai 2007. À travers les tableaux ci-dessous, nous allons voir les titres de chaque article recueilli, sa date, le numéro de la page dont il figure, ainsi que le numéro d'édition du journal.

1.5.1 Tableau des articles relevés dans *le soir d'Algérie* :

Chapitre II : Description du corpus

N°	Titre de l'article	La date	N° d'édition	La page
01	« Dites la vérité au peuple ».	02.05.2007	4989	03
02	Le mouvement de Constantine de dote d'une structure nationale	02.05.2007	4989	03
03	Le Pr. S Bourezak est candidat FLN aux législatives.	02.05.2007	4989	03
04	Plaidoirie pour un pacte politique transparent.	02.05.2007	4989	04
05	Le FLN en conquérant de la centrale	02.05.2007	4989	04
06	L Hanoune tire à boulets rouges sur A	02.05.2007	4989	04
07	Boulahia et Belkhadem à Saida.	02.05.2007	4989	07
08	Campagne électorale dans l'indifférence	02.05.2007	4989	07
09	A Belkhadem l'a annoncée.	03.05.2007	4990	04
10	L Hanoune: « Halte à la privatisation des richesses nationales »	03.05.2007	4990	04
11	Ouyahia à Oum El Bouaghi	03.05.2007	4990	07
12	Liste indépendante.	03.05.2007	4990	07
13	Annaba vit au rythme des promesses.	03.05.2007	4990	07
14	Le MDS privilégie les jeunes à Guelma.	03.05.2007	4990	07
15	Le MSP et le FNA arrangent leurs partisans et sympathisants.	03.05.2007	4990	07
16	Meeting électoral de Sadi (RCD) à Bejaia.	05.05.2007	4991	04
17	A Ouyahia à Bejaia.	05.05.2007	4991	04
18	L Hanoune provoque Belkhadem.	05.05.2007	4991	04
19	M Touati à Khemis Melliana.	05.05.2007	4991	04

Chapitre II :
Description du corpus

20	« Les citoyens doivent imposer le choix par l'urne ».	05.05.2007	4991	05
21	Djabellah appelle ses sympathisants à boycotter les listes électorales d'El Islah.	05.05.2007	4991	05
22	Des propositions mais...	05.05.2007	4991	06
23	Les candidats RND honorent la presse locale.	05.05.2007	4991	06
24	Le RCD privilégie l'échange direct avec les citoyens.	06.05.2007	4992	04
25	Le madjlis echoura appelle au boycott des	06.05.2007	4992	04
26	Ouyahia réitère son soutien au programme de Bouteflika.	07.05.2007	4993	03
27	« L'opposition démocratique doit redonner confiance au citoyens ».	07.05.2007	4993	03
28	Sadi « L'APN doit contrôler le pouvoir exécutif ».	08.05.2007	4994	03
29	Oran: la cellule centrale de suivi du FLN s'attelle à la tenue d'un conseil extraordinaire.	08.05.2007	4994	03
30	« Nous devons accompagner la fin du	09.05.2007	4995	05
31	Ouyahia critique les ministères FLN.	09.05.2007	4995	05
32	« Les partis de l'alliance veulent décrédibiliser le scrutin ».	09.05.2007	4995	05
33	Meeting du leader de HMS à El Taref.	09.05.2007	4995	07
34	Commission de surveillance à Mila.	09.05.2007	4995	07
35	R Malek (président de l'APN) anime une rencontre à Oran.	09.05.2007	4995	07
36	Les indépendants ne se laissent pas faire.	09.05.2007	4995	07
37	Louisa Hanoune à Constantine.	10.05.2007	4996	04

Chapitre II :
Description du corpus

38	Sadi président rassemblement pour la culture et la démocratie	10.05.2007	4996	05
39	Une demi heure pour convaincre.	10.05.2007	4996	05
40	Père Noël politique.	10.05.2007	4996	07
41	Les algériens installés à l'étranger votent des aujourd'hui.	12.05.2007	4997	03
42	N'écoutez pas ceux qui veulent disqualifier le combat politique.	12.05.2007	4997	03
43	Sadi aux démocrates.	12.05.2007	4997	03
44	Modalités satisfaisantes	12.05.2007	4997	03
45	Législatives à Bouira.	12.05.2007	4997	04
46	A Benyounes à Tizi Ouzou.	12.05.2007	4997	04
47	Le pouvoir à honneur des urnes.	12.05.2007	4997	04
48	Ouyahia s'en prend à Belkhadem.	12.05.2007	4997	05
49	Boghni /un ministre à « la pêche » des voix.	12.05.2007	4997	05
50	« La réconciliation nationale encore et	12.05.2007	4997	05
51	L'année 2007 est celle de la concurrence et non de l'alliance.	12.05.2007	4997	05
52	Campagne électorale et perles choisies.	12.05.2007	4997	07
53	Skikda/Meeting de Fateh Rebai.	12.05.2007	4997	09
54	Skikda/Meeting de Louisa Hanoune.	12.05.2007	4997	09
55	Le lent et hésitant début de scrutin en France.	13.05.2007	4998	04
56	Meeting électoral du MSP à Bejaia.	13.05.2007	4998	04
57	Ouyahia à Constantine.	13.05.2007	4998	05
58	Meeting du PT à El Taref.	13.05.2007	4998	05
59	Le RCD s'en prend au wali.	13.05.2007	4998	07

Chapitre II :
Description du corpus

60	Un candidat de MNE se démarque de la liste du parti.	13.05.2007	4998	09
61	A quoi profitent les 194200 voix ?	13.05.2007	4998	09
62	Belkhadem joue son va-tout.	16.05.2007	5001	03
63	Hanoune table sur un taux de participation « concret ».	16.05.2007	5001	03
64	Elections législatives à Bouira le RCD en apothéose.	16.05.2007	5001	09
65	Campagne électorale en Kabylie maritime.	16.05.2007	5001	09
66	En plus du risque d'abstention, le corps électoral n'a pas évolué.	16.05.2007	5001	09
67	Rajeunissement des instances élues.	16.05.2007	5001	09
68	Point de presse de la tête de liste du FLN.	16.05.2007	5001	09
69	La vente concomitante ne paie plus.	16.05.2007	5001	09
70	Leçon de campagne électorale.	16.05.2007	5001	09
71	Aux urnes de « parler ».	16.05.2007	5001	09
72	L'heure de vérité pour la vérité de l'urne.	17.05.2007	5001	03
73	Les partis politiques dans les starting-blocks.	17.05.2007	5001	03
74	La campagne électorale a occulté l'aspect sécuritaire.	17.05.2007	5001	04
75	Sondage sorti des urnes.	17.05.2007	5001	04
76	Vers un autre taux d'abstention record.	17.05.2007	5001	04
77	Sceptiques, les algérois s'interrogent.	17.05.2007	5001	04
78	Les retapes d'une campagne électorale	17.05.2007	5001	07
79	Législatives à Skikda.	17.05.2007	5001	07
80	L'abstention l'emporte.	19.05.2007	5003	03

Chapitre II : Description du corpus

81	Dépassement et fraude.	19.05.2007	5003	03
82	Zerhouni commente l'opération électorale.	19.05.2007	5003	03
83	Le FLN gagne l'élection mais perd la	19.05.2007	5003	04
84	Les urnes étaient remplies avant le début du scrutin.	19.05.2007	5003	04
85	La fraude vue par Soltani.	19.05.2007	5003	04
86	« Tirer les leçons du vote ».	19.05.2007	5003	04
87	Tension et alerte générale à la fraude.	19.05.2007	5003	05
88	Sérénité à tout épreuve du PT.	19.05.2007	5003	05
89	Sadi, président du RCD « La situation est	19.05.2007	5003	05
90	Ambiance mouvementée au siège du RND.	19.05.2007	5003	06
91	Jour de vote.	19.05.2007	5003	06
92	Scrutin dans le plus grand centre de vote de la	19.05.2007	5003	06
93	Les islamistes perdent des terrains.	20.05.2007	5004	03
94	Record d'abstention.	20.05.2007	5004	03
95	Le FNA crie à la fraude et revendique les bulletins blancs.	20.05.2007	5004	03
96	FFS « Référendum contre le mensonge et l'exclusion ».	20.05.2007	5004	04
97	Tandis qu'elle nie l'existence d'une fraude nationale.	20.05.2007	5004	04
98	« Les partis de l'alliance présidentielle sont à l'origine de l'abstention »	20.05.2007	5004	04
99	Législatives: épilogue sans surprise.	20.05.2007	5004	07
100	Belkhadem et le FLN consacré mais continus!	21.05.2007	5005	03

Chapitre II : Description du corpus

101	Réunion aujourd'hui, du bureau nationale du RND.	21.05.2007	5005	03
102	La commission de surveillance des élections persiste et signe pour la fraude.	21.05.2007	5005	03
103	Hanoune la qualifie de « tissu de mensonge ».	21.05.2007	5005	05
104	« Il faut changer la loi électorale ».	22.05.2007	5006	05
105	«Les partis politiques sont responsables de la fraude ».	22.05.2007	5006	05
106	Le MDS analyse le boycott des législatives du 17 mai.	23.05.2007	5007	03
107	Parti des travailleurs.	23.05.2007	5007	03
108	« Les partisans du discours populiste sont des dribleurs ».	26.05.2007	5009	04
109	Pourquoi les algériens ont boudé les élections.	26.05.2007	5009	04
110	Vent de contestation au FLN.	26.05.2007	5009	04
111	L'annonce a été faite hier par Belkhadem.	27.05.2007	5010	03
112	L'alliance se réunit aujourd'hui.	27.05.2007	5010	03
113	Le FLN maintient le suspense.	27.05.2007	5010	03
114	Priorité à la loi électorale.	27.05.2007	5010	03
115	Ziari, probable président.	28.05.2007	5011	03
116	Réunion du comité central.	28.05.2007	5011	03
117	Parti des travailleurs.	31.05.2007	5014	04

1.5.2 Tableau des articles relevés dans *El Watan*:

N°	Titre de l'article	Date	N° d'édition	La page
01	Campagne électorale pour les législatives du 17 Mai.	02.05.2007	5008	03
02	Le FLN contre le week-end universel.	02.05.2007	5008	03
03	Ouyahia prône une baisse des impôts à Msila.	02.05.2007	5008	03
04	Saïd Sadi à Skikda.	02.05.2007	5008	03
05	Le spectre de l'abstention fait courir les candidats.	05.05.2007	5010	03
06	Bataille rangée au FLN à Mostaganem.	05.05.2007	5010	03
07	Les algériens au Canada veulent faire entendre leur voix.	05.05.2007	5010	03
08	Ouyahia à Ain Defla.	06.05.2007	5011	02
09	Des mesures fermes contre la fraude.	06.05.2007	5011	02
10	Le PNSD veut réhabiliter le rôle de l'APN.	06.05.2007	5011	02
11	Belkhadem: « Le FLN n'est pas un parti de retraités ».	08.05.2007	5013	03
12	C'est la déprime à Oran.	08.05.2007	5013	03
13	Ouyahia « Eradicateur et demi ».	08.05.2007	5013	03
14	Sadi appelle à un vote massif à Ain Defla.	08.05.2007	5013	03
15	El Islah en chute libre à Skikda.	09.05.2007	5014	04
16	Les algériens ont toujours la tête ailleurs.	10.05.2007	5015	02

Chapitre II :
Description du corpus

17	Le FLN et le RND au coude à coude à Laghouat.	10.05.2007	5015	02
18	Le RCD pour une représentation effective des femmes.	10.05.2007	5015	02
19	Ouyahia pour les investissements productifs.	10.05.2007	5015	02
20	Ouyahia met l'accent sur le patriotisme à Tipaza.	10.05.2007	5015	02
21	Le SG du PRA en meeting à Djelfa.	10.05.2007	5015	02
22	11284 algériens voteront Samedi au Maroc.	10.05.2007	5015	02
23	Dernière ligne droite avant le verdict populaire.	12.05.2007	5016	03
24	A Djidjel et Bouira le patron du RND à surfé sur le thème du terrorisme.	12.05.2007	5016	03
25	Le FLN se noie dans le programme du président.	12.05.2007	5016	03
26	Le sursaut national de Rédha Malek.	12.05.2007	5016	04
27	Le MSP courtise les femmes.	12.05.2007	5016	04
28	Réquisitoire de Mliani contre les démocrates.	12.05.2007	5016	04
29	S. Sadi « Etre citoyen c'est aller voter ».	12.05.2007	5016	04
30	Les algériens de France appelés aux urnes.	12.05.2007	5016	05
31	Le MSP Canada met en garde contre la fraude.	12.05.2007	5016	05
32	Le FLN et le RND en ballottage en Jordanie.	14.05.2007	5018	03
33	Le spectre du « Vote ethnique ».	14.05.2007	5018	04

Chapitre II :
Description du corpus

34	Avec l'électorat de « Tahaggart Echoumara ».	14.05.2007	5018	04
35	Le candidat FLN au Canada s'engage par acte notarié.	14.05.2007	5018	05
36	Départ des bureaux de vote itinérants dans les wilayas du sud.	14.05.2007	5018	05
37	Le compte à rebours pour le gouvernement.	15.05.2007	5019	03
38	Belkhadem, les pêcheurs et les plans de coupe.	15.05.2007	5019	03
39	« Le statut quo impossible à tenir », selon Saïd Sadi.	15.05.2007	5019	03
40	Seul le parti des travailleurs (PT) émerge du lot.	15.05.2007	5019	04
41	Le sondage, ce grand absent de la campagne.	15.05.2007	5019	05
42	Vieilles recettes.	15.05.2007	5019	05
43	La jeunesse algéroise désintéressée.	15.05.2007	5019	05
44	Les algériens de France peu enthousiastes.	15.05.2007	5019	05
45	L'AIS aux côtés du FLN.	16.05.2007	5020	03
46	Le plan de réédification globale de Hanoune.	16.05.2007	5020	03
47	Belkhadem tire sur ses rivaux.	16.05.2007	5020	03
48	Le MSP réitère son rejet.	16.05.2007	5020	03
49	Soltani prévoit de gagner 30% des sièges.	16.05.2007	5020	04
50	Début du vote pour la population bédouine de Biskra.	16.05.2007	5020	04

Chapitre II :
Description du corpus

51	Participation limite des algériens de Lyon.	16.05.2007	5020	04
52	Jusqu'à trois millions de dinars pour un sondage.	16.05.2007	5020	05
53	Affiches sordides programmes illisibles manque de moyen.	16.05.2007	5020	05
54	L'enjeu de la participation.	17.05.2007	5021	01/02
55	Quelle participation pour la Kabylie.	17.05.2007	5021	03
56	Vingt-quatre partis en compétition.	17.05.2007	5021	03
57	Les PV de dépouillement.	17.05.2007	5021	03
58	Des bulletins RCD en circulation à Tizi Ouzou.	17.05.2007	5021	04
59	La hantise du spectre de l'abstention à Tipaza.	17.05.2007	5021	04
60	Le FLN, le RND et le MSP condamnent.	17.05.2007	5021	05
61	Les algériens boudent les urnes.	19.05.2007	5022	01/03
62	Des dépassements généralisés aux cas isolés.	19.05.2007	5022	02
63	J'ai signé pour la commission.	19.05.2007	5022	02
64	24 partis à l'hémicycle	19.05.2007	5022	03
65	Seuls 36,65% des algériens sont allés aux urnes.	19.05.2007	5022	03
66	La faute aux partis.	19.05.2007	5022	03
67	« Le FLN reste la première force politique du pays ».	19.05.2007	5022	04
68	Le RCD a été dépossédé de la moitié des sièges.	19.05.2007	5022	04

Chapitre II : Description du corpus

69	Contestation à Annaba.	19.05.2007	5022	06
70	Le vote de la désillusion à l'Est du pays.	19.05.2007	5022	06
71	Abstention record à El Taref.	19.05.2007	5022	06
72	Des sièges au rabais à Skikda.	19.05.2007	5022	06
73	Emergence du MJD à Oran.	19.05.2007	5022	07
74	Dépouillement à la lumière des bougies à Laghouat.	19.05.2007	5022	07
75	Le RND crée la surprise à Ain Témouchent.	19.05.2007	5022	07
76	Le FLN plébiscité à Djelfa.	19.05.2007	5022	07
77	Le FFS salue l'abstention populaire aux législatives de jeudi dernier.	19.05.2007	5022	08
78	Le FLN et le RND et le RCD vainqueurs en France.	19.05.2007	5022	08
79	Faible taux de participation à Montréal.	19.05.2007	5022	08
80	La percée des « petits partis ».	19.05.2007	5022	10
81	Un vote militant.	20.05.2007	5023	02
82	Les leçons d'un scrutin.	20.05.2007	5023	02
83	Les indépendants peinent à créer un groupe à l'APN.	20.05.2007	5023	02
84	Le FLN contraint à la négociation.	20.05.2007	5023	03
85	Une alliance et des divergences.	20.05.2007	5023	04
86	« La voie est ouverte au changeant par le chaos ».	20.05.2007	5023	05
87	Le MSP dénonce à Mila.	20.05.2007	5023	05
88	Boycott et forte abstention à Chlef.	20.05.2007	5023	07

Chapitre II :
Description du corpus

89	Des votes très curieux à El Taref.	20.05.2007	5023	07
90	72,70% d'abstentionnistes à Jijel.	20.05.2007	5023	07
91	Le plus faible taux de l'histoire de Bouira.	20.05.2007	5023	07
92	La disparition du RND à Blida.	20.05.2007	5023	07
93	Le PNSD recalé à Sétif.	21.05.2007	5024	02
94	Un candidat malheureux à Bejaia remet son mandat.	21.05.2007	5024	02
95	Miloud Chorfi « Le RND n'est ni déçu ni satisfait »	21.05.2007	5024	02
96	Retour du RND à Msila.	21.05.2007	5024	02
97	Le taux d'abstention est plus élevé, selon des partis.	21.05.2007	5024	03
98	Des recours en cascade.	21.05.2007	5024	03
99	Vers une crise politique.	21.05.2007	5024	03
100	Le torchon brûle entre le MSP et le chef de la daïra de Miliana.	22.05.2007	5024	02
101	Ennahda demande la tenue de nouvelles élections.	22.05.2007	5024	02
102	Le conseil constitutionnel confirme les résultats.	22.05.2007	5024	03
103	« La lettre de Bouchair a permis d'éviter le pire ».	22.05.2007	5024	03
104	La face cachée d'un scrutin.	23.05.2007	5026	02
105	Le conseil constitutionnel est il neutre ?	23.05.2007	5026	03
106	Recours du FLN Canada.	24.05.2007	5027	03
107	Belkhadem, les élections et le peuple.	24.05.2007	5027	03

Chapitre II :
Description du corpus

108	Où est passer le 3éme siège du RND à Djelfa ?	26.05.2007	5028	03
109	Le FLN obligé de négocier avec le RND et le MSP.	26.05.2007	5028	03
110	CCDR « Le peuple veut un changement radical ».	26.05.2007	5028	03
111	Le gouvernement présentera sa démission cette semaine.	27.02.2007	5029	02
112	« Illégitimité » selon Djabalah.	27.05.2007	5029	02
113	Destins de chefs de gouvernement.	27.05.2007	5029	03
114	Quel gouvernement pour quelle mission.	27.05.2007	5029	03
115	L'installation de l'APN.	27.05.2007	5029	03
116	Révision de la loi électorale.	29.05.2007	5031	03
117	Le ministre de l'intérieur veut « éviter l'émission des voix ».	29.05.2007	5031	03
118	« Le pouvoir est le dépositaire exclusif de la souveraineté nationale ».	30.05.2007	5032	02
119	Le conseil constitutionnel avalise les résultats du scrutin.	31.05.2007	5033	03
120	Législatives à Bouira.	31.05.2007	5033	03
121	Mode de scrutin et morale politique.	31.05.2007	5033	03

2. Traitement du corpus

2.1 La lexicométrie

La lexicométrie est l'étude des statistiques lexicales. Elle est définie selon J. DUBOIS¹ comme étant : « *une application des méthodes statistiques à la description du vocabulaire* ». Cette dernière s'applique sur des corpus : textes et discours. Cela est pour permettre une approche quantitative des formes du discours, ainsi que de permettre une étude objective de celui-ci (le discours), c'est-à-dire sans faire appel aux circonstances de son élaboration. Selon la revue *lexicométrica*: « *La lexicométrie permet une approche quantitative de la répétition des formes dans un corpus déterminé; la lexicométrie occupe une position spécifique au sein du dispositif expérimental de l'analyse de discours* ». L'analyse lexicométrique porte un regard interne, elle fait les statistiques d'un corpus en se basant sur deux axes :

- * Elle fait des statistiques sur l'axe paradigmatique : il s'agit de quantifier les lemmes en une liste, c'est-à-dire elle fait une liste de mots.

- * Elle fait des statistiques sur l'axe syntagmatique : il s'agit de quantifier les contextes de chaque mot, autrement dit, elle délimite les cooccurrences de chaque occurrence.

Cette analyse qui permet la description locale des unités, fonctionne à l'aide de tableaux lexicaux.

2.2 Délimitation du corpus:

À partir de ces statistiques lexicales, nous avons obtenu (22253 formes d'occurrences), le logiciel qui nous a permis d'obtenir ces statistiques lexicales est le logiciel de lexicométrie (lexico3). Ce dernier est sensible aux différentes formes qui apparaissent dans le texte, parce qu'il fait la distinction entre les caractères (majuscule/ minuscule), (singulier/ pluriel). Une même occurrence ou un même mot ayant des formes différentes (majuscule ou minuscule, singulier ou pluriel, féminin ou masculin) est considéré, par ce logiciel, comme des occurrences différentes,

¹ DUBOIS J., 1973, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris. p 450.

prenons à titre d'exemple le mot : « *élection* » qui apparaît sous plusieurs formes (Élection, Élections, *élection*, *élections*...) ce qui nous amène à rassembler, encore une fois, ces unités distinctes par la lemmatisation.

Nous allons faire deux tableaux dans lesquels nous allons classer les lexies relevées, selon leurs fréquences numériques, en partant de la fréquence la plus élevée, c'est-à-dire en ordre décroissant.

2.3 La lemmatisation

La lemmatisation consiste, selon H. BEHAR¹, « à ramener les formes verbales et nominales à celle du dictionnaire ». Selon ELUERD² « la question de lemmatisation est plus intéressante. On appelle lemme la forme unique retenue pour représenter toutes les formes que peut prendre le mot : le masculin singulier d'un mot (*ami* pour *ami*, *amie*, *amis*, *amies*), l'infinitif d'un verbe (*chanter* pour *chanter*, *chante*, *chanterons*, etc.) ». Donc, les occurrences obtenues, en utilisant le logiciel des statistiques lexicales, sont sous plusieurs formes ; c'est pourquoi nous faisons la lemmatisation de ces occurrences. La lemmatisation est donc le fait de regrouper les différentes formes d'une même lexie sous une seule forme.

2.4 Relevé des occurrences:

Dans le relevé des occurrences nous n'avons pris en considération que les noms, parce que nous allons étudier l'absorption lexicale dans le syntagme nominal. Ces occurrences seront classées dans un tableau de trois colonnes : une pour le rang, une pour l'occurrence et la dernière pour la fréquence numérique de ces occurrences.

3. Les tableaux de statistiques lexicales :

3.1 Les tableaux :

À partir de notre corpus nous avons obtenu deux tableaux : le premier est relevé dans le quotidien *Le Soir d'Algérie*, et le deuxième dans le quotidien *El Watan*. C'est ce qui nous permettra de faire une étude comparative de l'absorption lexicale entre

¹ BEHAR H., 2002 « la méthode d'Hubert de Phalèse », in *Lexicométrie*. n° 1. [en ligne]. URL : <http://www.cavi.univ-paris3.fr/lexicométrie/>. (Consulté le : 01.2008).

² ELUERD R., 2000, *La lexicologie*, Que sais-je, PUF, p. 24-25.

ces deux quotidiens. D'abord, nous allons définir chaque colonne des deux tableaux ci-dessous :

3.1.1 La première colonne :

Elle est consacrée au rang ; selon G. MOUNIN¹: « *Dans les recherches de statistique linguistique effectuées par Zipf, le rang d'un mot correspond à son ordre de fréquence relative par rapport aux autres mots qui apparaissent dans un corpus donné : les mots étant classés par ordre de fréquence décroissante, le rang I est celui dont la fréquence est la plus élevée dans le corpus (...)* ».

3.1.2 La deuxième colonne :

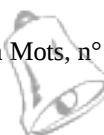
Elle est réservée à l'occurrence qui représente l'ensemble des lexies répétées dans le discours, elle est définie dans la revue MOTS, par P. LAFON² : « *Les occurrences constituent, donc, la manifestation matérielle des rapports et des relations diverses qui se nouent dans la chaîne syntagmatique d'un texte* ».

3.1.3 La troisième colonne :

Elle est consacrée à la fréquence numérique de chacune des lexies, c'est-à-dire le nombre de fois qu'une lexie apparaît dans un texte. Nous rappelons, une fois de plus, que les lexies sélectionnées relèvent du vocabulaire politique des élections législatives du 17 mai 2007, autrement dit, nous n'avons retenu que les lexies qui renvoient à cet événement politique. En effet, les statistiques lexicales effectuées relèvent de la démarche quantitative, elles fonctionnent en deux temps : d'abord, sur l'axe paradigmatique, ce qui apparaît sous forme de lemmes, c'est-à-dire que les premières statistiques sont présentées par le logiciel (lexico3) sous forme de tableau, selon un ordre décroissant. Ensuite, sur l'axe syntagmatique, c'est l'étude des contextes de chacune des lexies, c'est-à-dire que nous allons faire l'étude des cooccurrences.

¹ MOUNIN G., 1974, *Dictionnaire de la linguistique*, puf, Paris, p. 280.

² LAFON P., 1981, « Analyse lexicométrique et recherche des occurrences », in *Mots*, n° 1, vol. 3, p. 95-148.



3.2 Le tableau *Le Soir d'Algérie* :

Le rang	L'occurrence	La fréquence
01	Election	150
02	Législative	146
03	Candidat	144
04	Campagne	128
05	Vote	120
06	Scrutin	83
07	Pouvoir	74
08	Fraude	66
09	Discours	61
10	Commission	54
11	Taux	52
12	Urne	47
13	Elu	42
14	Démocratie	41
14	Conseil	41
15	Voix	36
16	Corruption	32
17	Bulletins	30
17	Affaire	30
18	Réconciliation	27
18	Parlement	27
19	Régime	20
20	Députation	16

3.3 Le tableau *El Watan* :

Le rang	L'occurrence	La fréquence
01	Politique	510
02	Election	335
03	Législative	310
04	Taux	281
05	Vote	274
06	Candidat	223
07	Siège	215
08	Scrutin	186
09	Voix	182
10	Pouvoir	158
11	Campagne	137
12	Commission	115
13	Conseil	104
14	Fraude	94
15	Urne	85
16	Bulletin	52
16	Elu	52
17	Discours	40
18	Législature	33
19	Réconciliation	31
20	Démocratie	30
21	Affaire	23
21	Régime	23
22	Députation	13

3.4 Synthèse:

Les deux tableaux relevés reprennent les mêmes occurrences. Ce que nous pouvons ajouter aussi, c'est que ces mêmes occurrences ont des fréquences différentes, elles changent d'un corpus à un autre. Nous précisons que ces lexies ne sont pertinentes que parce qu'elles sont des constituants de syntagmes nominaux ; aussi, parce qu'elles relèvent du champ lexical des élections législatives du 17 Mai 2007.

Conclusion

Comme nous pouvons le constater, nous avons effectué des statistiques lexicales au discours journalistique à tendance politique qui rapporte le déroulement et l'évolution d'un événement politique algérien, il s'agit, bien évidemment, des élections législatives du 17 Mai 2007. En effet, nous avons réalisé des tableaux qui décrivent minutieusement notre corpus et des tableaux qui reflètent les résultats obtenus des statistiques réalisées et que nous allons exploiter dans les chapitres qui suivent. Cette démarche suivie nous permettra de pouvoir analyser chaque lexie relevée dans ses contextes (les syntagmes nominaux), cela est dans le but de pouvoir étudier l'absorption lexicale.

CHAPITRE III

Analyse des contextes des unités.

Introduction

Dans le présent chapitre, nous allons faire l'analyse des contextes des lexies relevées dans les deux quotidiens algériens : *Le soir d'Algérie* et *El Watan*. Ces contextes seront limités dans le cadre du syntagme nominal, autrement dit, nous allons étudier les lexies qui sont des noms noyaux de syntagmes nominaux, ce qui implique une relation avec les expansions nominales qui forment, bien évidemment, le contexte de chaque lexie. En effet, celles-ci se trouvent en relation syntagmatique avec d'autres. Certaines de ces lexies, que nous allons traiter, sont caractérisées par leur emploi, dans un premier temps, en combinaison "étroite" avec d'autres lexies, constituant un syntagme et dans un deuxième temps, elles sont utilisées seules. Ce qui nous intéresse en cela, c'est que quand elles sont utilisées seules, elles gardent le sens dans lequel elles sont en combinaison avec les autres lexies. Par là, nous allons, dans un premier temps, réaliser une grille d'analyse qui définit le déroulement de cette analyse. Dans un second temps, nous allons faire des tableaux d'analyse qui la concrétisent. Notons bien que grâce à ces deux démarches et à celles réalisées dans le deuxième chapitre, nous ferons l'étude de l'absorption lexicale.

Ce chapitre trois sera réparti en deux parties: la première partie sera consacrée à l'analyse des lexies relevées dans le quotidien *Le Soir d'Algérie* et la deuxième sera consacrée aux lexies relevées dans le quotidien *El Watan*. Cette analyse sera suivie d'une synthèse qui se réalisera dans le dernier chapitre (chapitre 4).

1. La grille d'analyse

Cette grille d'analyse nous permettra de définir l'analyse des contextes des lexies relevées. Elle est réalisée dans le but de pouvoir déterminer chaque absorption lexicale.

1.1 L'occurrence (la lexie)

Elle est définie selon G. MOUNIN¹ comme étant : « *une unité linguistique qui, étant réalisée dans le discours, est observable dans ses particularités dénombrables dans un corpus* ». Une occurrence désigne la lexie qui apparaît dans un discours.

¹ P. 236.

1.2 L'expansion nominale

Les expansions nominales sont des mots ou des expressions qui sont en relation avec un élément central appelé « noyau ». Ces expansions servent à préciser ce nom noyau, qui peut être précisé de trois différentes manières : par un adjectif, un complément du nom ou bien par une proposition subordonnée relative.

1.2.1 Adjectifs

1.2.1.1 L'adjectif qualificatif épithète

Un adjectif qualificatif épithète est celui qui se rapporte directement au nom. Il sert à préciser une qualité ou un défaut du nom qu'il qualifie. L'adjectif qualificatif est défini par M. GREVISSE¹, il dit : « *L'adjectif qualificatif exprime une manière d'être, une qualité de l'être ou de l'objet désigné par le nom auquel il est joint* ».

1.2.2 Complément du nom

1.2.2.1 Le complément du nom : Il est une expansion du nom qui sert à préciser, limiter et déterminer le sens de son nom noyau. Le plus souvent, il se joint au nom par une préposition (de, du, d'...).

1.2.2.2 L'apposition : Elle est, le plus souvent, un nom joint à un autre désignant le même être pour en connaître une qualité. Elle est séparée du nom qu'elle détermine par un signe de ponctuation. L'apposition peut servir à désigner une partie d'un tout.

1.2.3 Les subordonnées relatives

1.2.3.1 Déterminative : La subordonnée relative déterminative est nécessaire au sens de la phrase. On ne peut pas la supprimer car le sens de la phrase va être modifié. M. GREVISSE² dit qu'une subordonnée relatives est déterminative: « *quand elle restreint la signification de l'antécédent; on ne peut pas la retrancher sans nuire*

¹ GREVISSE M., 1973, *Précis de grammaire française*, Duculot, p 82. (Coll. Grevisse).

² Idem p. 260.

essentiellement au sens de la phrase; elle sert à distinguer l'être ou la chose dont il s'agit, des autres êtres ou choses de la même catégorie ».

1.2.3.2 Explicative

La proposition subordonnée explicative, contrairement à la déterminative, peut être supprimée, car elle ne fait qu'apporter des précisions au nom qu'elle *complète*. M. GREVISSE¹ précise qu'elle est explicative: « *quand elle ajoute à l'antécédent une explication accessoire, exprimant un aspect particulier de l'être ou de la chose dont il s'agit; on peut la trancher sans nuire essentiellement au sens de la phrase et d'ordinaire elle est séparée par une virgule* ».

1.3 La lexie seule

La colonne consacrée à la lexie seule détermine le nombre de fois que celle-ci revient toute seule dans un corpus. Cela est dans le but de délimiter sa sémantique lorsqu'elle est employée seule, ainsi que le phénomène linguistique en question (l'absorption lexicale).

1.4 La fréquence totale

La colonne consacrée à la fréquence totale détermine le nombre de fois que l'occurrence revient dans tout le corpus, soit le corpus *Le Soir d'Algérie* ou bien le corpus *El Watan*.

2. Analyse des contextes de lexies

2.1 Analyse des lexies relevées dans *Le Soir d'Algérie* :

2.1.1 Tableau 1:

¹ Idem.

Chapitre III : Analyse des contextes des unités

Nom	Les expansions du nom					Seule	totale
	C N		Sub relatives		Adj		
OC	C N	appo	Déter	Expli			
Campagne	11	00	02	03	56	41	128

Commentaire :

Dans ce tableau, nous faisons l'analyse de la lexie *campagne* qui a la fréquence totale de 128 fois. Elle est utilisée 53 fois avec l'adjectif *électorale*. Cette lexie garde le sens du syntagme *campagne électorale* lorsqu'elle est utilisée seule (41 fois). De ce fait, nous pouvons dire qu'il est question d'une absorption lexicale, c'est-à-dire que le nom noyau absorbe la signification de son expansion : l'adjectif *électorale*.

Cette lexie est utilisée 02 fois avec des propositions subordonnées déterminatives et trois fois avec des explicatives, nous citons quelques unes : *dont le leitmotiv est « votez pour nous »* / *qui les a menés aux quatre coins du pays*. Ces deux exemples là nous montrent que ces subordonnées donnent plus de précision concernant cette campagne électorale. Quant aux compléments de nom, dans l'ensemble, précisent qu'il s'agit d'une campagne de partis politique, tel *de partis* qui revient 05 fois.

2.1.2 Tableau 2:

Nom	Les expansions du nom					Seule	totale
	C N		Sub relatives		Adj		
OC	C N	appo	Déter	Expli			
Fraude	01	00	00	02	10	37	66

Commentaire :

Ce tableau nous présente les emplois de la lexie *fraude* au sein du syntagme nominal. Ce que nous pouvons dire, c'est qu'elle est employée 10 fois avec de différents adjectifs: *catastrophique*, *massive* et autres, qui qualifient l'état de cette fraude ainsi que d'autres qui la déterminent tel *nationale*, *locale*. Mais ce qui nous intéresse c'est son emploi fréquent

Chapitre III : Analyse des contextes des unités

avec l'adjectif *électorale* (6 fois) qui indique de quelle fraude est- il question. En effet, ce qui est notable et important c'est que toutes les fois où cette lexie revient toute seule semble acquérir le sens de tout le syntagme qui revient le plus de fois *fraude électorale*, sachant bien que la lexie fraude désigne selon le TLF¹ une "*action de tromper, d'abuser autrui en contrevenant aux règlements, d'employer la ruse pour le mystifier*". De ce fait, nous sommes en présence d'une création d'un sens par l'association de deux lexies « fraude électorale ». Il s'agit pertinemment d'une absorption lexicale.

Ce que nous constatons aussi c'est que les subordonnées relatives (03)² qui accompagnent la lexie étudiée (*qui n'est pas exclue. / qui inquiète*) ajoutent des informations concernant la fraude électorale. Nous pouvons dire la même chose du complément de nom: *à grande échelle*.

2.1.3 Tableau 3:

Nom	Les expansions du nom					Seule	Totale
	C N		sub relatives		Adj		
OC	C N	Appo	Déter	Expli			
Réconciliatio n	00	00	03	04	25	03	27

Commentaire :

Dans notre corpus, la lexie *réconciliation* est attestée avec une fréquence de 27 fois. Elle est employée 25 fois avec l'adjectif *nationale*. L'emploi fréquent de la lexie *réconciliation* avec cet adjectif détermine, en partie, son sens lorsqu'elle est employée seule, c'est-à-dire qu'il y a une reprise du sens de tout un syntagme par l'un de ses éléments. Ce nom noyau garde le sens de son expansion lorsqu'il apparaît seul. De ce fait, nous pouvons conclure qu'il s'agit d'une absorption lexicale. Nous précisons aussi que les fois où l'occurrence est employée avec les subordonnées relatives (03 fois avec des subordonnées relatives déterminatives et 04 fois avec des subordonnées relatives

¹ Trésor de langue française.

² Les numéros mis entre parenthèses indiquent le nombre de fois dans lesquelles la lexie en question est utilisée dans un contexte.



Chapitre III : Analyse des contextes des unités

explicatives) insistent sur le sens absorbé, et donne des spécificités de cette réconciliation nationale, cas des subordonnées suivante: *qui a permis au pays de se ressaisir. / qui a permis de nous unir et vivre.*

2.1.4 Tableau4:

Nom	Les expansions du nom					Seule	Totale
	C N		Sub relatives		Adj		
OC	C N	appo	Déter	Expli			
candidat	42	04	01	06	08	71	144

Commentaire :

Dans le présent tableau, nous faisons l'analyse de la lexie *candidat* qui revient 144 fois. Elle est employée avec de différents adjectifs épithètes (08) : *engagés, jeunes....* et 04 fois avec des appositions : *voire des chefs de partis, / Imazaten et Aïn Arezki*. La lexie en question est utilisée 07 fois avec des subordonnées relatives telles: *qui se relayèrent à la tribune. / qui incarne le combat démocratique* etc. Ce que nous constatons à travers ces différentes expansions citées ci-dessus, c'est qu'elles confirment simplement des qualités ou donne des précisions concernant ces candidats.

Ce qui s'avère plus important, c'est l'emploi de la lexie *candidat* avec de différents compléments de nom qui varient dans leurs plus grandes majorités entre ces trois syntagmes : *Candidat à la députation. / Candidat aux législatives. / Candidat du parti....* Ces différents sens s'actualisent même toute les fois où l'occurrence surgit seule (71 fois). En effet, l'occurrence *candidat* employée seule, désigne dans ce corpus : «le candidat de parti politique aux législatives».

2.1.5 Tableau 5:

Nom	Les expansions du nom					Seule	Totale
	C N		sub relatives		Adj		
OC	C N	appo	Déter	Expli			
Discours	08	00	02	01	16	27	61

Commentaire :

La lexie *discours* est employée 61 fois dans tout le corpus *Le Soir d'Algérie*. Le sens dans lequel elle est employée fréquemment est celui de « discours politique de campagne électorale ». Ce sens est gardé par la lexie quand elle est employée seule (27 fois). Elle s'emploie le plus souvent avec les adjectifs: *politique, spécial campagne*.... Cette lexie figure avec des compléments de nom qui renvoient, à leur tour, à ce sens déjà évoqué par les adjectifs cités ci-dessus, il s'agit assurément de: *de campagne / de partis* etc. L'ensemble des expansions (peu d'expansions), qui accompagnent cette occurrence, partagent des sèmes en commun. Ils renvoient tous à un hyperonyme qui est la politique. Par là, nous précisons que le nombre de fois où la lexie « discours » revient toute seule emporte le sens de ces différentes expansions qui la déterminent. Cela s'explique par l'acquisition d'un signifiant plusieurs signifiés. C'est ce que A. BLANK témoigne au nom de la contiguïté syntagmatique ou ce qu'il appelle aussi absorption lexicale. Cette dernière (lexie) semble être lexicalisée.

2.1.6 Tableau 6:

Nom	Les expansions du nom					Seule	Totale
	C N		sub relatives		Adj		
OC	C N	appo	Déter	Expli			
Pouvoir	04	00	01	02	20	39	74

Commentaire :

La lexie *pouvoir* est reprise 74 fois au sein de ce corpus. Sur ce nombre de fois, elle est employée 20 fois avec de différents adjectifs qualificatifs : *exécutif*, *absolu*, *politique*, *législatif* etc. Elle revient 03 fois avec des subordonnées relatives telle: *qui lui fait voter une loi et son contraire*. Elle est employée avec 04 différents compléments de nom. Ce qui est contestable à travers l'analyse de cette lexie, c'est le sens des expansions assumé par la lexie employée seule (39 fois), il s'agit de «pouvoir politique». Cela dit que la lexie *pouvoir* a absorbé le sens « pouvoir politique ».

2.1.7 Tableau 7:

Nom	Les expansions du nom					Seule	Totale
	C N		Sub relatives		Adj		
OC	C N	appo	Déter	Expli			
Scrutin	18	00	02	01	07	57	83

Commentaire :

Scrutin est une lexie qui revient 83 fois dans tous le corpus *Le soir d'Algérie*. Elle est employée 07 fois avec un même adjectif qualificatif *législatif*. Elle revient 03 fois avec des subordonnées relatives. Elle revient aussi 18 fois avec des compléments de nom dont 13 fois avec un même complément de nom : *du 17 Mai 2007*. Cette lexie apparaît 57 fois seule tout en gardant le sens de ses deux différentes expansions, qui renvoient au «scrutin législatif du 17 Mai 2007». De ce fait, l'occurrence *scrutin* a absorbé le sens de ses expansions. Cela résulte de l'absorption lexicale.

2.1.8 Tableau 8:

Nom	Les expansions du nom					Seule	Totale
	C N		Sub relatives		Adj		
OC	C N	appo	Déte	Expli			
Législative	35	00	01	03	04	45	146

Commentaire :

L'occurrence *législative* revient 146 fois dans tout le corpus *Le Soir d'Algérie*. Elle est accompagnée 04 fois d'adjectifs qualificatifs et 35 fois de compléments de nom qui précise de quelle élection est-il question, nous prenons à titre d'exemple l'expansion la plus répandue: *Les législatives du 17 Mai 2007*. Ce que nous devons signaler c'est que celle-ci revient 45 fois comme adjectif et en tant que segment répété ; il s'agit assurément de : *élection législative*.

À partir des 45 fois où cette occurrence apparaît seule, nous comprenons qu'elle est présente comme étant un adjectif qui devient nom noyau, c'est à dire que cet adjectif absorbe le sens de son nom noyau. Cela se manifeste à travers les syntagmes nominaux suivants : *dernières législatives*. / *Les législatives du 17 Mai prochain* etc. D'après cette analyse, nous pouvons dire que l'occurrence *législative* a absorbé deux sens relatifs à ses expansions, le premier c'est qu'il s'agit des élections législatives et le deuxième du 17 Mai 2007. En effet, lorsque nous parlons de législatives (sans expansions) dans tout ce corpus, il s'agit effectivement des élections législatives du 17 Mai 2007. Il est question d'un changement de sens lexicalisé, mais dans un contexte précis.

La présente analyse se rapproche à celle que M. DASSI¹ a réalisé dans son étude de la néologie sémantique. Nous illustrons par ce fragment de son analyse: « **Portable** est alors strictement employé comme adjectif épithète pour spécifier le substantif ordinateur; Cela en sorte que la combinaison **ordinateur portable** soit sentie comme un mot composé pour référer à une entité bien connue. La détermination ou la spécificité triomphant, le sens

¹ DASSI M., «Question de sémantique: De la néologie sémantique autour de la téléphonie au Cameroun» [en ligne]. <<http://www.sudlangues.sn /IMG/pdf/doc-41.pdf>>, (consulté le 02.01.2008).

Chapitre III : Analyse des contextes des unités

ordinateur portable se réduit à *portable*. Il y a aussi catégorisation du mot *portable*, il passe de l'adjectif qualificatif au substantif ».

2.1.9 Tableau 9:

Nom	Les expansions du nom					Seule	Totale
	C N		Sub relatives		Adj		
OC	C N	appo	Déter	Expli			
Taux	18	00	00	00	04	29	52

Commentaire :

La lexie *taux* surgit 52 fois au sein de ce corpus. Elle est employée avec quatre adjectifs qualificatifs et 18 fois avec des compléments de noms. Ces 18 compléments de nom se répartissent en deux : 14 fois *taux d'abstention* et 04 fois *taux de participation*. Cette lexie absorbe deux significations totalement antonymes. Lorsque cette lexie est employée seule (29 fois) signifie, parfois, le premier sens absorbé (taux d'abstention) et dans d'autres fois, le deuxième sens absorbé (taux de participation). Ces deux significations absorbées se limitent dans un cadre très restreint au sein du corpus, il s'agit de l'article de presse. Les deux sens que cette lexie a absorbé donnent naissance à une relation sémantique : c'est l'antonymie.

2.1.10 Tableau 10:

Nom	Les expansions du nom					Seule	Totale
	C N		Sub relatives		Adj		
	OC	C N	appo	Déter			
Election	14	00	00	03	53	47	150

Commentaire :

L'occurrence *élection* a la fréquence totale de 150 fois. Elle est accompagnée 53 fois avec des adjectifs qualificatifs dont 45 fois c'est le même adjectif qui revient, il s'agit

Chapitre III : Analyse des contextes des unités

pertinemment de *législative*. Comme nous venons de le voir dans l'analyse de l'occurrence *législative*, parfois c'est *élection* qui disparaît et cède son sens à son expansion et dans d'autres fois, elle reste toute seule en assumant le sens de son expansion. Cela s'explique par le phénomène de l'absorption lexicale.

L'occurrence *élection* est employée avec des compléments de nom qui précisent de quelle élection est-il question. Cela se voit à travers les compléments de nom que nous citons : *du 17 Mai 2007* (11 fois), *de demain* qui fait référence à la date des élections le 17 Mai 2007. Par là, nous pouvons noter la présence d'une absorption lexicale, c'est-à-dire que l'occurrence *élection* employée seule dans ce corpus désigne « les élections législatives du 17 Mai 2007 ». En sachant que *élection* signifie selon le dictionnaire Hachette: « *action d'élire une ou plusieurs personnes par un vote* ».

2.1.11 Tableau 11:

Nom	Les expansions du nom					Seule	T otale
	C N		Sub relatives		Adj		
OC	C N	appo	Déter	Expli			
Bulletin	13	00	01	01	07	02	34

Commentaire :

L'occurrence *bulletin* est revenue 34 fois, elle a comme expansion : 07 adjectifs qualificatifs qui varient entre *nul*, *blanc...*; 02 subordonnées relatives ; Ainsi que 13 compléments de nom dont 10 fois le même complément qui revient : *de vote*. Ce que nous pouvons dire à présent c'est que toute les deux fois où l'occurrence revient toute seule, elle emporte le sens de ce complément de nom. Cela s'explique donc par une absorption lexicale. Autrement dit, la lexie *bulletin* a absorbé le sens de son complément de nom : *de vote*.

2.1.13 Tableau 12:

Nom	Les expansions du nom					Seule	totale
	C N		Sub relatives		Adj		
OC	C N	appo	Déter	Expli			
Vote	08	00	03	05	01	08	120
Commission	09	00	01	01	09	17	54
Urne	00	00	00	02	01	30	47
Conseil	04	00	00	00	16	01	41
Députation	01	00	00	00	01	13	16
Parlement	00	00	00	01	01	25	27
Elu	04	00	00	00	08	07	41
Démocratie	03	02	00	02	11	22	41
Corruption	00	00	00	02	01	15	32
Voix	00	00	02	01	05	14	63
Affaire	04	00	00	00	06	07	30
Régime	01	00	00	00	04	00	14

Commentaire :

L'ensemble des occurrences analysées dans le tableau ci-dessus représente les lexies qui n'ont pas connu d'absorption lexicale. Cela résulte de différentes causes : soit l'occurrence en question est une expansion d'un autre nom noyau, ou bien la fréquence de ses expansions ne permet pas la réalisation de ce phénomène linguistique. D'autant plus que certaines occurrences ne peuvent pas subir d'absorption lexicale à cause de leur sens; cas de l'occurrence *dossier* qui est souvent précisée de quel dossier est-il question.

2.2 Analyse des lexies relevées dans *El Watan* :

2.2.1 Tableau 1:

Nom	Les expansions du nom					Seule	totale
	C N		Sub relatives		Adj		
OC	C N	appo	Déter	Expli			
Election	57	02	05	09	171	135	335

Commentaire :

La lexie *élection* revient 335 fois dans le corpus *El Watan*. Elle est employée 171 fois avec différents adjectifs qualificatifs tel: *populaire, locale...*, dont 118 fois avec un même adjectif, il s'agit de l'adjectif *législative*. Ce qui s'avère important, c'est que la lexie employée seule (135 fois) désigne ce sens là, autrement dit, l'occurrence *élection* signifie tout au long de ce corpus «élection législative». Ce résultat s'explique par le fait que cette occurrence a absorbé la signification de son expansion la plus répandue.

Nous précisons aussi qu'elle est utilisée 14 fois avec des subordonnées relatives déterminatives et explicatives. Elle revient, notamment, 57 fois avec des compléments de nom dont 10 fois le complément: *du 17 Mai 2007*. Ce qui est de même important à mentionner, c'est que lorsque cette lexie est employée seule, elle emporte le sens de cette deuxième expansion. Par là, nous pouvons dire que la lexie *élection* a subi une absorption lexicale. L'occurrence *élection* employée seule au sein de ce corpus signifie «élection législative du 17 Mai 2007».

Pour conclure cette analyse de la lexie *élection*, nous ajoutons un autre détail déjà évoqué dans le corpus *Le soir d'Algérie*, c'est le fait que dans certains syntagmes, ce nom noyau disparaît et cède son sens à son expansion la plus répandue: l'adjectif *législative*. L'absorption lexicale dans ce cas là va dans deux sens, c'est-à-dire que c'est, parfois, le nom qui absorbe le sens de son expansion et dans d'autres fois c'est l'inverse.

2.2.2 Tableau 2:

Nom	Les expansions du nom					Seule	totale
	C N		Sub relatives		Adj		
OC	C N	appo	Déter	Expli			
Législative	91	03	01	03	28	24	310

Commentaire :

L'occurrence *législative* a la fréquence totale de 310 fois. Elle est présente 28 fois avec de différents adjectifs épithètes, 03 fois avec des appositions, 04 fois avec des subordonnées relatives, 91 fois avec des compléments de nom. Ce qui est important à mentionner, c'est que cette occurrence surgit 102 fois en tant qu'adjectif d'un autre nom noyau, il s'agit pertinemment du nom *élection* qui, parfois, disparaît et cède son sens à son adjectif. Cela nous permet de signaler une absorption lexicale, autrement dit, l'adjectif *législative* devient un nom qui désigne «les élections», c'est un rapport de synonymie qui s'installe entre ces deux lexies.

Enfin, nous précisons que la plus part des compléments de nom qui accompagnent cette occurrence renvoient dans leur plus grande majorité au jour des élections tel: *du 17 Mai 2007, du jeudi prochain* (qui fait référence à cette date des élections) etc.

2.2.3 Tableau 3:

Nom	Les expansions du nom					Seule	totale
	C N		Sub relatives		Adj		
	OC	C N	appo	Déter			
Taux	146	00	04	02	67	10	281

Commentaire :

La lexie *taux* revient 281 fois. Elle est employée 67 fois avec des adjectifs qualificatifs épithètes qui varient entre: *faible, fort*. Elle revient 06 fois avec des

Chapitre III : Analyse des contextes des unités

subordonnées relatives, ainsi que 146 fois avec des compléments de nom dont 98 fois avec le complément: *de participation*, et 29 fois avec le complément: *d'abstention*. Ce qui est contestable, c'est le fait que cette lexie surgit peu de fois seule (10 fois) mais en emportant le sens de ses expansions (les compléments de nom cités là-dessus). Nous signalons que l'absorption dans ce cas là se limite dans un contexte bien restreint, c'est-à-dire que cette lexie venue seule désigne, dans des contextes bien déterminés et restreint (les articles), soit «taux d'abstention» ou «taux de participation». Ce résultat donne naissance à une relation sémantique qui est l'antonymie, autrement dit, la lexie *taux* assume deux sens antonymiques. Bien que la lexie *taux* signifie dans le dictionnaire Larousse: "grandeur exprimée en pourcentage".

2.2.4 Tableau 4:

Nom	Les expansions du nom					Seule	totale
	C N		Sub relatives		Adj		
OC	C N	appo	Déter	Expli			
Candidat	41	04	07	04	46	120	223

Commentaire :

L'occurrence *candidat* a la fréquence totale de 223 fois. Elle revient 46 fois avec des adjectifs qualificatifs: *nouveau, indépendant...*, 04 fois avec des appositions. Notant encore qu'elle revient 11 fois avec des subordonnées relatives (déterminatives et explicatives) : *qui sauront le mieux défendre ces valeur/ qui utilisent la carte de la réconciliation/ qui apportent leur soutien au programme*. La lexie *candidat* apparaît 41 fois avec différents compléments de nom: *aux élections* (8 fois), *à la députation, du parti politique, aux législatives, à l'APN* etc. Ce qui est de même à signaler c'est que le nombre de fois où cette occurrence revient toute seule (120 fois) signifie le sens de la grande majorité de ses expansions relevées : il s'agit assurément de « candidat aux élections législatives».

2.2.5 Tableau 5:

Nom	Les expansions du nom					Seule	totale
	C N		Sub relatives		Adj		
	OC	C N	appo	Déter			
Scrutin	18	04	01	02	19	150	186

Commentaire :

L'occurrence *scrutin* apparaît 186 fois tout au long du corpus *El Watan*. Elle apparaît 19 fois avec des adjectifs dont 09 fois avec l'adjectif *législatif*. Elle apparaît 03 fois avec des propositions subordonnées relatives, nous citons: *qui s'étale sur six jours*. De là, nous pouvons dire que ces subordonnées relatives donnent des précisions sur ce scrutin. La lexie *Scrutin* vient 18 fois accompagnée de compléments de nom, dont 13 fois avec le même complément de nom, il s'agit de: *du 17 Mai 2007*.

Nous pouvons comprendre à travers cette analyse des contextes de la lexie *scrutin*, que celle-ci a subi une absorption lexicale. C'est l'acquisition de plusieurs signifiés (les expansions de nom) par un seul signifiant (le nom). En guise de conclusion, nous précisons que la lexie en question emporte le sens de ses deux différentes expansions, elle signifie «scrutin législatif du 17 Mai 2007».

2.2.6 Tableau 6:

Nom	Les expansions du nom					Seule	totale
	C N		Sub relatives		Adj		
	OC	C N	appo	Déter			
Campagne	16	00	03	05	57	46	137

Commentaire :

L'occurrence *campagne* surgit dans le corpus *El Watan* 137 fois. Elle est employée 57 fois avec de différents adjectifs qualificatifs dont 48 fois avec le même adjectif, il s'agit

Chapitre III : Analyse des contextes des unités

de l'adjectif *électorale* que l'on trouve même lors de son emploi toute seule, c'est-à-dire que la lexie *campagne* employée seule signifie au sein de ce corpus «campagne électorale». Cela résulte de l'absorption lexicale.

D'autre part, l'occurrence est employée 08 fois avec des subordonnées relatives qui déterminent, en partie, qu'il est question d'une «campagne électorale». Elle est, notamment, employée 16 fois avec des compléments de nom qui précisent, dans l'ensemble, qu'il s'agit de parti, tel: *des partis*. L'occurrence *campagne* revient 46 fois toute seule en gardant le sens de ses expansions les plus répandues, c'est *campagne électorale de parti politique*. Cela donne lieu à une absorption lexicale.

2.2.7 Tableau 7:

Nom	Les expansions du nom					Seule	totale
	C N		Sub relatives		Adj		
OC	C N	appo	Déter	Expli			
Commission	14	02	06	05	23	42	115

Commentaire :

L'occurrence *commission* revient 115 fois dans tout ce corpus. Elle est employée 23 fois avec de différents adjectifs: 6 fois avec *politique*, 5 fois avec *électorale*, 7 fois avec *administrative* ainsi qu'une fois avec chacun des adjectifs : *nationale*, *communale*, *mixte*, *officiel*. Elle apparaît 11 fois avec des subordonnées relatives qui donnent des précisions concernant cette commission et 14 fois avec des compléments de nom qui déterminent de quelle commission est-il question : *de wilaya*, *de surveillance* etc. L'occurrence employée seule (42 fois) absorbe le sens de ses expansions qui, dans l'ensemble, veut dire « commission politique des élections législative », bien qu'elle signifie selon le dictionnaire Hachette: « *réunion de personnes chargées du contrôle ou du règlement de certaines affaires* ».

2.2.8 Tableau 8:

Nom	Les expansions du nom					Seule	totale
	C N		Sub relatives		Adj		
OC	C N	appo	Déter	Expli			
Conseil	13	00	00	00	82	16	104

Commentaire :

Conseil est une lexie qui surgit 104 fois dans ce corpus. Elle est employée 82 fois avec des adjectifs dont 78 fois avec un même adjectif relationnel, il s'agit de : *constitutionnel*. Cette lexie revient 13 fois avec des compléments de nom : *d'état, de ministres, de la nation* etc. toutes les fois où cette lexie est employée seule (16 fois) signifie « conseil constitutionnel » qui, comme nous l'avons déjà précisé, revient 78 fois en tant que segment répété. Cela s'explique par une absorption lexicale.

Donc, le sens de cette lexie dans ce corpus est : « conseil constitutionnel » ; or que dans le dictionnaire Hachette *conseil* veut dire: « *Assemblée ayant pour mission de donner son avis, de statuer sur certaines affaires* ».

2.2.9 Tableau 9:

Nom	Les expansions du nom					Seule	totale
	C N		Sub relatives		Adj		
OC	C N	appo	Déter	Expli			
Fraude	09	00	04	03	21	59	96

Commentaire :

La lexie *Fraude* apparaît 96 fois dans ce corpus. Elle est employée 21 fois avec de différents adjectifs, dont 07 fois avec l'adjectif *électorale*. Elle est utilisée 07 fois avec des propositions subordonnées relatives tel: *qui, selon elle, plane sur toute élection/ qui*

Chapitre III : Analyse des contextes des unités

pourrait en tacher le vote des algériens. Le sens de la lexie *fraude* employée seule, tout au long de ce corpus, assume celui des expansions citées là-dessus. Elle signifie donc «fraude électorale».

2.2.10 Tableau 10:

Nom	Les expansions du nom					Seule	totale
	C N		Sub relatives		Adj		
OC	C N	appo	Déter	Expli			
Bulletin	19	00	01	02	18	14	52

Commentaire :

L'occurrence *Bulletin* revient 52 fois dans le corpus *El Watan*. Elle est employée 19 fois avec des adjectifs tel: *nul, électoral*. Elle surgit 03 fois avec des subordonnées relatives, nous citons: *dont nous déterminons une copie*. Cette lexie est, aussi, employée 18 fois avec des compléments de nom qui se résument, dans leur plus grande majorité, dans : *de vote* (14 fois). La lexie *bulletin* seule assume le sens de ses expansions: le complément du nom, elle signifie donc «*bulletin de vote*».

2.2.11 Tableau 11:

Nom	Les expansions du nom					Seule	totale
	C N		Sub relatives		Adj		
OC	C N	appo	Déter	Expli			
Discours	10	02	02	02	05	19	40

Commentaire :

Discours est une occurrence qui surgit 40 fois dans ce corpus. Elle revient avec différentes expansions: 05 fois avec des adjectifs dont 03 fois avec *politique* et 01 fois avec chacun des deux adjectifs : *démagogique* et *électorale*. L'occurrence est employée 10 fois avec des compléments de nom: *des partis, de campagne, de campagne électorale* qui

Chapitre III : Analyse des contextes des unités

déterminent en partie son sens employée seule (19 fois). La lexie *discours* signifie « discours politique de campagne électorale ». En sachant bien que *discours* désigne selon le dictionnaire Larousse: « *développement oratoire, allocution prononcés en publique* ».

2.2.13 Tableau 12:

Nom	Les expansions du nom					Seule	totale
	C N		Sub relatives		Adj		
OC	C N	appo	Déter	Expli			
Réconciliation	00	00	00	00	25	06	31

Commentaire :

L'occurrence *réconciliation* est employée 31 fois dans tout ce corpus. Elle est utilisée 25 fois avec une seule expansion : c'est l'adjectif *nationale* qui se manifeste même à travers les (06) fois où l'occurrence revient toute seule. En sachant que celle-ci signifie selon le dictionnaire Hachette: « *remettre d'accord des personnes brouillées* ». Par là, nous précisons que la lexie *réconciliation* a absorbé la signification de son unique expansion : *nationale*. Il s'agit donc d'une acquisition de signifiés par un signifiant.

2.2.14 Tableaux 13:

Nom	Les expansions du nom					Seule	totale
	C N		Sub relatives		Adj		
OC	C N	appo	Déter	Expli			
Régime	02	00	00	00	05	15	23

Commentaire :

L'occurrence *régime* surgit 23 fois au sein de ce corpus. Elle revient 05 fois avec trois adjectifs relationnels : (02) *électorale, politique et algérien*. Elle apparaît 02 fois avec des compléments de nom. Ce qui est contestable à travers cette analyse, c'est que sur 23 fois, l'occurrence revient 15 fois toute seule, mais en emportant le sens de ces expansions.

Chapitre III : Analyse des contextes des unités

Cela dit que la lexie *régime* a absorbé le sens de ses expansions pour vouloir signifier « régime politique algérien », « régime politique électorale » et aussi « régime politique électorale algérien ».

2.2.15 Tableau 14:

Nom	Les expansions du nom					Seule	totale
	C N		Sub relatives		Adj		
OC	C N	appo	Déter	Expli			
Pouvoir	05	00	01	03	13	114	158

Commentaire :

L'occurrence *Pouvoir* est employée 158 fois dans ce corpus. Comme nous pouvons le constater, elle est accompagnée de peu d'expansion. Elle est, aussi, utilisée 07 fois avec un adjectif qui détermine ce pouvoir c'est l'adjectif *politique*. Le sens de cette expansion se répercute sur la sémantique de la lexie *pouvoir*. Cela se confirme, notamment, à travers le sens des subordonnées relatives qui déterminent qu'il est question de « pouvoir politique ». Bien que cette dernière (*pouvoir*) signifie selon le dictionnaire Hachette: « *avoir la faculté, la possibilité de* ».

2.2.16 Tableau 15:

nom	Les expansions du nom					Seule	totale
	C N		Sub relatives		Adj		
OC	C N	appo	Déter	Expli			
Elu	12	00	04	02	03	06	45
Corruption	00	00	03	05	07	07	32
Démocratie	05	00	00	00	02	14	30
Affaire	02	02	02	03	09	08	23
Parlement	00	00	00	03	03	18	22

Chapitre III :
Analyse des contextes des unités

Députation	00	00	00	01	00	11	13
Concurrenc	03	00	00	00	00	04	07
Vote	18	05	04	02	39	25	274
Voix	24	06	02	01	11	159	182
Urne	01	00	00	03	05	46	85

Commentaire :

Ce grand nombre de lexies classées dans le tableau ci-dessus, représente toutes les occurrences qui n'ont pas connu d'absorptions lexicales. Cela résulte de différentes causes : soit la lexie en question n'a pas autant d'expansions qui suffisent pour qu'il y ait de l'absorption lexicale, ou bien parce qu'elle est elle-même une expansion d'autres noms noyaux dans des syntagmes nominaux. Nous ajoutons, notamment, que certaines lexies ne peuvent pas subir d'absorption lexicale lorsqu'elles sont accompagnées de différents adjectifs qui précisent, à chaque fois, son sens.

Conclusion :

Dans le présent chapitre, nous avons réalisé une étude des contextes des lexies relevées dans les deux quotidiens *Le soir d'Algérie* et *El Watan*. Nous précisons, encore une fois, que ces lexies font partie du vocabulaire politique et journalistique couvrant l'évènement des élections législatives du 17 Mai 2007. Enfin, nous avons pu réaliser des tableaux qui représentent l'analyse des contextes de chaque occurrence, suivis de commentaires qui expliquent l'analyse et explicitent toutes remarques concernant l'absorption lexicale. C'est ce qui nous permettra de tirer des conclusions sur ce phénomène linguistique dans le dernier chapitre (chapitre 4).

CHAPITRE IV

L'absorption lexicale.

Introduction

Dans le présent chapitre, nous synthétiserons l'ensemble des recherches effectuées dans les trois premiers chapitres, notamment le chapitre III où nous avons fait l'analyse des lexies relevées dans le chapitre II. L'analyse effectuée dans le chapitre III se résume en une étude des contextes des lexies qui renvoient au vocabulaire des élections législatives du 17 Mai 2007 en Algérie. Notant que ces lexies sont des noms noyaux de syntagmes nominaux. L'analyse élaborée nous a permis de tirer des conclusions concernant le phénomène linguistique en question : l'absorption lexicale.

Nous précisons que, dans ce dernier chapitre, nous allons étudier les résultats qui découlent de l'analyse réalisée. Puis nous allons redéfinir ce phénomène en question : l'absorption lexicale.

1. L'absorption lexicale dans les deux corpus

Dans le chapitre précédent nous avons analysé des lexies qui renvoient aux discours journalistique à tendance politique (cf. chapitre 2). Ces lexies sont relevées dans deux quotidiens algériens: le premier c'est *Le Soir d'Algérie* et le deuxième c'est *El Watan*. Nous avons obtenu les résultats suivants:

1.1 L'absorption dans *Le SOIR d'Algérie* :

Dans le deuxième chapitre, nous avons relevé des articles qui traitent du sujet des élections législatives 2007 dans le quotidien *le Soir d'Algérie*. Puis, nous avons réalisé des statistiques lexicales dans le but de relever les lexies qui renvoient à cette thématique bien déterminée. Nous avons, par la suite, pu dégager 21 occurrences. Elles sont classées selon leurs fréquences numériques majeures, c'est-à-dire par ordre décroissant. Nous avons pu les analyser toutes dans le but de dégager les absorptions lexicales qui puissent y être. Suite à cette analyse de contextes de chaque lexie (cf. chapitre 3), nous avons discerné, d'une part, les lexies qui ont subi une absorption lexicale et d'autre part, celles qui n'ont connue aucune absorption lexicale.

1.1.2 Le sens absorbé:

L'occurrence	Sa fréquence	Le sens absorbé
Election	150	Législative
Législative	146	17.05.2007
Candidat	144	De parti
Campagne	128	Electorale
Scrutin	83	Des élections du 17.05.2007.
Fraude	66	Electorale
Discours	61	Politique de campagne
Pouvoir	74	Politique
Taux	52	D'abstention/de participation.
Bulletin	34	De vote
Réconciliation	22	Nationale.

1.1.2.1 Commentaire :

Les lexies classées dans ce tableau représentent les occurrences qui ont subi une absorption lexicale. Nous constatons que sur 21 occurrences, il n'y a que 11 occurrences qui ont subi des absorptions lexicales et cela résulte de différentes causes que nous allons voir dans la synthèse ci-dessous. Nous constatons que certaines lexies ont absorbé presque un même sens, tel les occurrences *parti*, *discours* ; en réalité, elles reprennent le sens de leurs expansions qui sont des hyponymes de l'hyperonyme: « politique ».

1.2 L'absorption dans *El Watan* :

Dans l'analyse du corpus *El Watan*, nous avons dégagé le nombre de 24 occurrences. Elles renvoient aux discours politiques sous la thématique des élections législatives du 17 Mai 2007. Suite à cette l'analyse des contextes de chaque occurrence, nous avons dégagé 14 occurrences qui ont subi une absorption lexicale, elles sont classées dans le tableau suivant.

1.2.1 Le sens absorbé:

L'occurrence	Sa fréquence	Le sens absorbé
Election	335	Législative
Législative	310	Election
Taux	181	D'abstention/de participation
Candidat	223	Aux élections législatives
Scrutin	186	Législatif du 17 Mai 2007
Pouvoir	158	Politique
Campagne	137	Electorale
Commission	115	Politique
Conseil	104	Constitutionnel
Régime	23	Politique algérien
Fraude	94	Electorale
Bulletins	52	De vote
Discours	40	Politique de campagne
Réconciliation	31	Nationale

1.2.1.1Commentaire :

Dans ce tableau, nous avons classé les lexies qui ont subi une absorption lexicale. Nous avons indiqué leurs fréquences et le sens qu'elles ont absorbé. Dans ce corpus (*El*

Watan) nous avons relevé 24 occurrences pour les analyser, dont 14 ont connu de ce phénomène linguistique.

1.3 Synthèse :

Nous constatons, à travers cette délimitation des lexies qui ont absorbé la signification de leurs expansions, que sur 45 occurrences il n'y a que 11 occurrences dans *Le Soir d'Algérie* et 14 occurrences dans *El Watan* qui ont subi une absorption lexicale. À partir de cette analyse, nous avons pu identifier plusieurs cas d'absorptions, c'est à dire que certaines lexies ont absorbé de manière très simple le sens de leurs adjectifs qualificatifs, telles les lexies *élection*, *réconciliation* et d'autres ont absorbé la signification de leurs compléments de nom, cas des occurrences *bulletin*, *taux* etc. Ce qui figure encore à travers l'absorption lexicale de certaines lexies, c'est qu'elles ont assumé le sens de leurs différentes expansions, cas des occurrences *politique*, *taux*... . Ce que nous pouvons dire à présent, c'est qu'une lexie peut absorber la signification de ses différentes expansions : des adjectifs, des compléments de nom, ou tout de même des subordonnées relatives. Sur ce point, l'occurrence qui a absorbé, le plus, le sens des subordonnées relatives est la lexie *pouvoir* car le sens qu'elle a absorbé semble lui appartenir.

Ce qui est notable encore, c'est que certaines absorptions deviennent plus complexes, cas de l'occurrence *législatif* qui se trouve, pour un grand nombre de fois comme étant un adjectif du nom noyau *élection*. L'absorption dans cet exemple va dans deux sens, c'est-à-dire que parfois c'est le nom noyau qui assume le sens de l'adjectif et dans d'autres fois c'est l'inverse, autrement dit, c'est le nom noyau *élection* qui disparaît et cède son sens à son expansion : l'adjectif *législatif* qui devient à son tour un nom (*Les législatives*). De ce fait, nous comprenons que l'absorption lexicale va dans les deux sens: comme l'expansion peut céder son sens à son nom noyau, le nom noyau, lui aussi, peut céder son sens à son expansion qui devient, à son tour, un nom noyau qui peut être suivi d'une autre expansion tel le syntagme suivant *Les législatives du 17 Mai 2007*. Cela dit que l'absorption lexicale ne se limite pas à un seul volet.

Nous précisons que ces sens absorbés se reflètent sur tout le corpus, c'est-à-dire que ces sens là reviennent dans toutes les fois où l'occurrence surgit seule dans le corpus, qu'il

Chapitre IV : L'absorption lexicale

soit *Le soir d'Algérie* ou *El Watan*. Cela figure à travers les lexies *élection, bulletin, parti, pouvoir, législative, commission, campagne, réconciliation*. Ce qui est aussi important à signaler, c'est que certaines autres absorptions lexicales se limitent dans un cadre très restreint et précis qui ne dépasse pas le cadre d'un texte ou d'un article. Cela se manifeste à travers la lexie *taux* qui par conséquence a subi une double absorption, la première c'est « taux d'abstention », la deuxième c'est « taux de participation ». Ce fait donne naissance à une relation sémantique, il s'agit de l'antonymie. Or, le sens de cette lexie (*taux*) renvoie à des constatations et des statistiques concernant le déroulement du scrutin législatif. En effet, nous pouvons relever quelques relations sémantiques qui dérivent de cette analyse, telle la relation citée ci-dessus (l'antonymie), l'hyponymie, l'hyperonymie et même la synonymie (voire ci-dessous).

Concernant les occurrences qui n'ont pas subi d'absorptions lexicales, elles sont, dans la plus part du temps, soit des expansions d'autres noms noyaux ou bien elles ont des expansions très différentes, c'est-à-dire qu'elles ne constituent pas des segments répétés, car pour que l'absorption lexicale se réalise, il faut que la lexie soit répandue tant de fois avec une même expansion, comme étant un syntagme répété. D'autant plus que certaines lexies ne peuvent pas subir d'absorption lexicale, parce qu'elles ne sont pas accompagnées d'expansions.

D'autre part, nous devons préciser qu'à partir de cette analyse, nous avons obtenu, presque, les mêmes résultats qui reviennent dans les deux corpus. Donc, on ne peut pas faire de comparaison entre les deux corpus. Cependant, nous pouvons signaler une légère différence qui consiste en quelques lexies qui ont subi une absorption lexicale dans le deuxième corpus (*El watan*) et elles n'ont pas connue d'absorption lexicale dans le premier corpus (*Le soir d'Algérie*), il s'agit des lexies: *commission, régime*.

1.4 Les types d'absorption lexicale:

Partant de cette analyse, nous avons pu dégager plusieurs types d'absorption lexicale:

1.4.1 L'absorption simple:

Une absorption lexicale est simple lorsqu'une lexie fréquente dans un syntagme nominal, absorbe la signification de son expansion la plus fréquente, la plus répandue et la plus significative. Nous pouvons illustrer ce type d'absorption lexicale simple par l'exemple suivant: la lexie *réconciliation*, qui revient 27 fois dans *Le soir d'Algérie*, est employée 25 fois avec l'adjectif *nationale* et 07 fois avec des subordonnées relatives (déterminatives et explicatives) qui, dans ce cas, renforcent le sens absorbé. Dans le corpus *El Watan*, elle est employée 31 fois dont 25 fois avec la même expansion, c'est l'adjectif *nationale*. Nous précisons, encore une fois, que l'absorption lexicale se trouve dans les lexies employées seules. Par là, nous pouvons dire que le présent exemple révèle que le signifiant acquiert, de manière simple, le sens d'un autre signifié (ce sens se limite à ce corpus).

1.4.2 L'absorption complexe:

Ce type d'absorption se veut complexe pour le fait que certaines lexies peuvent absorber le sens de leurs différentes expansions, telle la lexie *pouvoir* qui a pratiquement absorbé le sens de ses différentes expansions (des hyponymes) pour assumer le sens d'un hyperonyme *politique*. L'absorption lexicale est dite aussi complexe lorsqu'il y a un changement de catégorie grammaticale : le nom noyau assume, dans un premier temps le sens de son expansion ou ses expansions et, dans un second temps, il cède son sens à son expansion (fréquemment l'adjectif). L'exemple le plus révélateur de ce cas d'absorption lexicale est la relation que les deux lexies *élection* et *législative* entretiennent, c'est-à-dire que parfois c'est le nom noyau *élection* qui, employé seul, assume le sens de son expansion l'adjectif *législative* et dans d'autres fois, c'est cet adjectif (*législative*) qui prend la place de son nom noyau en gardant son sens.

1.4.3 L'absorption double:

Une absorption est double, lorsqu'une lexie absorbe deux sens différents, ou bien des sens antonymes. Elle acquiert plusieurs significations nouvelles. Nous pouvons expliciter cela par deux exemples: le premier est celui des lexies qui absorbent le sens de leurs adjectifs et compléments du nom. Nous pouvons constater cela à travers l'analyse de la

lexie *campagne*¹ qui signifie « campagne électorale de parti politique ». Le deuxième, est celui des lexies qui assument deux sens tout à fait contraires. Ainsi la lexie *taux* révèle une double absorption, car elle assume deux sens tout à fait contraires de ses différents compléments de nom: *d'abstention, de participation*. Comme nous l'avons déjà signalé, cela s'explique par une relation sémantique qui est l'antonymie.

1.5 Absorption lexicalisée et non lexicalisée:

Une absorption est dite lexicalisée lorsqu'une lexie emporte un sens qui semble lui appartenir, c'est-à-dire que ce sens devient le sien. (cf. changement lexicalisé. Voir aussi la lexicalisation, ci-dessous). Une absorption lexicalisée est le fait qu'une lexie signifie le sens de l'une de ses expansions sans qu'elle revienne, tant de fois avec elle dans le discours. Aussi, elle peut apparaître toutes les fois seule, sans expansion, mais le sens de celle-ci est présent en elle. Cela se manifeste à travers la lexie: *pouvoir* qui signifie pouvoir politique.

Une absorption est non lexicalisée lorsque l'absorption lexicale se limite à un seul contexte, telle la plus grande majorité des absorptions que nous avons relevées, c'est à dire qu'elle n'assume ces sens là qu'au sein de ce corpus. (cf. Changement occasionnel).

2. Les relations sémantiques

2.1 L'hyponymie et l'hyponymie :

Elles sont définies selon le *Dictionnaire de linguistique générale* comme synonyme de *superordonné* : « On appelle *superordonné* le terme dont le sens inclut le sens ou les sens d'un ou de plusieurs autres termes, appelés alors *hyponymes* »², de même « le terme d'*hyponymie* désigne un rapport d'inclusion appliqué non à la référence mais au signifié des unités lexicales concernées »³. Donc, il existe une relation hiérarchique, d'ordre et même d'inclusion entre les unités de la langue. Ces deux relations sont, tout de même définies dans *Introduction à la lexicologie sémantique et morphologie*⁴ : « La relation d'*hyponymie* est une relation hiérarchique qui unit un mot spécifique (sous-ordonné),

¹ Cf. chapitre 3.

² P. 469.

³ Idem. P. 247.

⁴ Lehmann A., Martin-Berthet F., 1998, *Introduction à la lexicologie sémantique et morphologie*, Nathan, Paris. p. p. 49 - 50.

Chapitre IV : L'absorption lexicale

l'hyponyme, à un mot plus général (superordonné) nommé l'hyperonyme ». Cette relation hiérarchique est attestée dans les lexies analysées dans le chapitre 3. Ainsi l'analyse de la lexie *discours* qui revient 61 fois dans le corpus *Le soir d'Algérie* et 40 fois dans le corpus *El Watan*. Cette occurrence seule signifie « discours politique » qui est l'hyperonyme de plusieurs hyponymes: « politique, de parti, de campagne, de campagne électorale ». Nous pouvons dire, à présent, qu'il y a une relation d'inclusion entre ces lexies, c'est-à-dire que l'occurrence *discours* a absorbé le sens d'un mot qui englobe plusieurs sens des autres mots qui font parti de lui, c'est le mot *politique*.

En guise de conclusion, nous pouvons dire que cette relation sémantique agit sur le type d'absorption lexicale, c'est-à-dire que quand une lexie vient avec un hyperonyme, ce sont les hyponymes de cet hyperonyme qui disparaissent. Cela dit que c'est le mot hyperonyme qui englobe plusieurs hyponymes qui restent, et l'absorption se limite à ce stade (hyperonyme) (cf. l'exemple cité ci-dessus).

2.2 L'antonymie :

L'antonymie est une relation sémantique entre deux mots ou plus qui ont des sens qui s'opposent. Ils représentent des contraires. J. DUBOIS dit (1973 : 37) : « *Les antonymes sont des unités dont les sens sont contraires* ». Pour M. GREVISSE¹ dans son *Précis de grammaire française* : « *Les antonymes ou contraires sont des mots qui, par le sens, s'opposent directement l'un à l'autre* ». Ce rapport sémantique se manifeste à travers l'analyse de certaines lexies, ainsi le cas de la lexie *taux* qui a subi deux absorptions lexicales : l'une est « *taux d'abstention* » et l'autre est « *taux de participation* ». Il s'agit pertinemment de deux expansions antonymes. Selon le TLF² le mot « *abstention* » veut dire : « *Acte ou attitude d'une personne, s'interdisant volontairement d'user de quelque chose, ou de faire quelque chose* ». Contrairement au sens du mot « *participation* » qui, lui aussi, est défini, selon le TLF, comme étant le fait de « *prendre part activement à quelque chose* ». Cette relation d'opposition entre les expansions de l'occurrence *taux* participe au fait que son absorption soit limitée dans un contexte bien restreint.

¹Idem.

² Trésor de la langue française.

2.3 La synonymie :

La relation de synonymie se résume en le fait que deux ou plusieurs lexies ont le même sens ou des sens qui se rapprochent. Ainsi dans *Initiation à la sémantique du langage*¹ « La synonymie désigne une relation entre deux mots ou deux expressions qui ont le même sens ou des sens très voisins ». Quant à M. Grevisse² « Les synonymes sont des mots qui présentent des analogies générales de sens, mais différents entre eux par des nuances d'acception ». Les synonymes sont substituables, donc : « la synonymie doit être envisagée dans le contexte d'emploi : des unités linguistiques sont synonymes si les phrases qu'on obtient en substituant l'une à l'autre ont le même sens »³. Les lexies qui sont en mesure de se substituer dans tous les contextes de notre corpus, en précisant qu'elles résultent de l'absorption lexicale, sont les lexies *élection* et *législative*, c'est-à-dire que dans un contexte bien déterminé (les articles qui traitent du sujet des élections législatives du 17 Mai 2007) les deux lexies se substituent l'une l'autre. Elles manifestent une relation de synonymie. En effet, les lexies *élection* et *législative* semble être des synonymes qui découlent de l'absorption lexicale.

3. Les procédés de changement sémantique

3.1 L'absorption lexicale et le glissement sémantique

Le glissement sémantique est considéré comme une procédure majeure du changement sémantique. Il est la création sémantique d'un nouveau sémème, c'est donc l'accroissement de la polysémie d'une lexie. J. DUBOIS⁴ précise : « *Le glissement (changement) de sens est considéré par CH. BALLY comme un processus de dérivation implicite* ». Ce changement peut être dû à des procédés comme la métaphore qui est définie dans *Introduction à la lexicologie*⁵ comme étant un procédé qui : « *consiste à donner à un mot un autre sens en fonction d'une comparaison implicite* ». Ce procédé ne se rapproche pas de l'absorption lexicale autant que ce deuxième procédé : il s'agit pertinemment de la

¹ p 106

² P. 27.

³ GREVISSE M., 1973, Précis de grammaire française, Duculot, Paris. P. 27.

⁴ DUBOIS J., 1973, Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Larousse, Paris, p. 233.

⁵ LEHMANN A., MARTIN-BETHET F., 1998, *Introduction à la lexicologie: sémantique et morphologie*, Ed. Nathan, p. 79.

métonymie qui est définie selon le même ouvrage¹, il dit: «*Contrairement à la métaphore, la métonymie joue sur la relation référentielle (...) qui consiste à nommer un objet par le nom d'un autre objet en raison d'une contiguïté entre ces objet* ». A présent nous pouvons dire que le glissement de sens d'une lexie peut se réaliser par une contiguïté entre les éléments d'un énoncé. C'est ce qui est contesté à travers l'analyse que nous avons réalisée (chapitre 3). Nous précisons que la métonymie se résume en une contiguïté conceptuelle et non syntagmatique, néanmoins, elle représente un glissement de sens par un rapport de contiguïté.

La contiguïté syntagmatique représente une sorte de glissement de sens. M. EURRUTIA confirme : «*La disparition éventuelle de la "concurrence" est susceptible de favoriser un glissement sémantique*».

3.2 L'absorption lexicale et la métonymie

«*L'association se fait par contiguïté, et non par ressemblance. (...) Plus généralement, la métonymie est une impropriété expressive résultant d'une contiguïté logique*»². Dans le cas de notre objet de recherche, l'absorption lexicale, le changement sémantique se fait par contiguïté syntagmatique. C'est un phénomène linguistique qui marque le syntagme. Cela s'explique par le fait que certains des éléments du syntagme (lexies) disparaissent, en laissant leurs traces sémantiques aux lexies restantes. A. BLANK illustre cette contiguïté syntagmatique par un exemple de syntagme lexicalisé, il s'agit de «ordinateur portable» qui se réduit en un seul élément tout en gardant le sens de tout le syntagme. Il confirme³: «*(...) un mot simple qui est lexicalisé, absorbe la signification de ce syntagme. L'absorption comprend aussi toute les informations lexicales du syntagme (le portable)*».

Nous illustrons ce que nous avons expliqué par l'exemple suivant: la lexie *réconciliation* qui a la fréquence totale de 27 fois dans *Le Soir d'Algérie* et de 31 fois dans *El Watan*, revient accompagnée de l'expansion *nationale* (25 fois) dans les deux corpus. Cela dit que le syntagme «réconciliation nationale» est fréquent dans les deux corpus. Il apparaît comme étant un syntagme lexicalisé, ce qui fait que lorsque l'un des éléments de

¹ Idem. P. 82.

² LERAT P., 1983, Sémantique descriptive, Hachette, Paris, p.16.

³ Idem. P. 69.

ce syntagme disparaît (dans ce corpus qui traite du sujet des élections du 17 Mai 2007), l'élément qui reste assume son sens.

En guise de conclusion, nous pouvons préciser que la métonymie et l'absorption lexicale sont toutes les deux des procédés de changements sémantiques, sauf que la première est une contiguïté conceptuelle et la seconde, une contiguïté syntagmatique.

4. L'innovation sémantique

A. BLANK¹ dit que l'innovation sémantique:« *est due au fait qu'un locuteur veut exprimer un concept qui n'est pas encore lié à un signe ou bien qu'il veut exprimer d'une façon différente, un concept pour lequel il dispose déjà d'un mot, mais qui ne lui paraît pas convaincant ou adéquat dans un contexte pragmatique concret. Quand notre locuteur associe à ce concept un autre signe ou un concept similaire, contraire ou contigu, il réalise une innovation sémantique qui, une fois acceptée par d'autres locuteurs, devient un changement sémantique lexicalisé*». Il précise aussi que l'innovation sémantique se réalise par trois principes qui sont des principes du changement sémantique des lexies. Il s'agit pertinemment des principes: d'association, de transfère et de lexicalisation.

L'innovation sémantique est le processus de formation de nouveaux sens. Elle consiste à employer un signifiant déjà existant en lui attribuant de nouveaux sens. M. DASSI² définit la néologie sémantique, il dit: «*La néologie de sens s'assimile à la resémantisation d'un signifiant existant dans la langue*». L'absorption lexicale, comme étant un type de changement sémantique, contribue à l'innovation sémantique. M. EURRUTIA³ précise: «*Moins fréquent, le principe de contiguïté syntagmatique peut contribuer à l'innovation lexicale. Un exemple représentatif est celui de l'absorption lexicale qui repose sur la formation des mots et des syntagmes lexicalisés*». EURRUTIA

¹ P. 66.

² DASSI M., « Question de sémantique : de la néologie autour de la téléphonie au Cameroun », in Sublangues, [en ligne]. URL : <[http : //www.sudlangues.sn/IMG/pdf/doc-41.pdf](http://www.sudlangues.sn/IMG/pdf/doc-41.pdf)>.

³ EURRUTIA M., 2006, « Aspect sémasiologique du changement sémantique lexical en Français spécialement ». [En ligne], URL : [http://www.aelfe.org/documents/Mercedes Eurrutia. Pdf](http://www.aelfe.org/documents/Mercedes_Eurrutia_Pdf) . (Consulté le : 11.09.2007).

illustre ce qu'elle dit par les exemples: « (...) un "ordinateur portable", un "téléphone portable". Dans l'usage quotidien cet emploi se révèle trop long: "ordinateur" et "téléphone" disparaissent laissant leur place à "portable"». En comparant avec l'analyse que nous avons effectuée (chapitre 3): les syntagmes dans lesquels se trouvent les lexies analysées sont lexicalisés dans un cadre bien restreint, c'est le corpus. Donc, l'ensemble des absorptions lexicales que nous avons dégagées se limite à ce corpus. Cependant, nous pouvons préciser que ce fait (la lexicalisation) se reflète à travers les lexies: *pouvoir* et *législative* qui emportent le sens de leurs syntagmes nominaux (les expansions), il est donc question de changements sémantiques lexicalisés.

5. Changements "occasionnels" et changements "lexicalisés"

Le fait d'utiliser une seule lexie pour reprendre le sens d'un ensemble de lexie dont elle fait partie s'appelle: un changement sémantique occasionnel. C'est ce qui s'illustre à travers le changement sémantique par l'absorption lexicale. Nous précisons que les changements sémantiques que nous avons dégagés sont des changements occasionnels car ils se limitent à un contexte bien déterminé : les articles de presse écrites relevés dans ces deux quotidiens Algériens d'expression française, traitant de la question des élections législatives du 17 Mai 2007. Si nous prenons le cas de la lexie *candidat* qui signifie au sein de tout ce corpus «candidat aux législatives» ainsi la lexie *bulletins* qui signifie «bulletins de vote», nous comprenons qu'elles signifient autre chose hors ce contexte.

Quant au changement lexicalisé, c'est l'aboutissement d'un changement occasionnel. Nous rappelons que les changements occasionnels se réalisent dans un discours, cas de notre discours. Les changements lexicalisés affectent la langue et contribuent à l'enrichissement sémantique des lexies. Dans notre corpus, nous avons dégagé une seule lexie qui concrétise ce type de changement (lexicalisé), c'est la lexie *pouvoir* qui n'a pratiquement pas d'expansions fréquentes (nous avons pu dégager une hyperonymie) qui désigne qu'il est question d'un pouvoir politique.

6. La lexicalisation

La lexicalisation est l'aboutissement d'un changement sémantique d'une lexie. Elle constitue la dernière étape d'un changement sémantique complet, elle consiste à faire admettre un changement ou une innovation lexicale. A. BLANK¹ définit la lexicalisation en précisant que: *«Si l'innovation lexicale réussit à convaincre un groupe de locuteurs déterminés, l'innovation s'établit comme signification supplémentaire du mot en question et le changement sémantique est complet»*.

7. L'absorption lexicale et l'anaphore

À présent, nous tenterons de délimiter l'absorption lexicale de l'anaphore. Nous allons d'abord définir ce qu'est l'anaphore. Selon *le dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*² : *«L'anaphore. Un segment de discours est dit anaphorique lorsqu'il est nécessaire, pour lui donner une interprétation, de se rapporter à un autre segment du même discours; nous appelons "interprétant" le segment auquel on est envoyé par l'anaphorique»*. Quant à C. BAYLON et X. MIGNOT³, ils définissent l'anaphore en précisant qu': *«Il s'agit bien, comme pour l'anaphore stylistique, d'une reprise de mot, mais seulement de son sens et de son référent, non de sa forme. Ce procédé qui contrairement à l'anaphore stylistique, permet d'éviter la répétition formelle, vise à l'économie, tout comme la deixis, car les déictiques anaphoriques sont en principe des mots à la fois plus brefs et usuels que la plus part des mots lexicaux»*. L'anaphore est aussi définie par J. DUBOIS⁴ comme le *«processus syntaxique consistant à reprendre par un segment, un pronom en particulier, un autre segment du discours, un syntagme nominal antérieur»*. Dans notre cas, c'est un segment qui reprend le sens de tout un syntagme. C'est la contiguïté syntagmatique.

Nous ajoutons que l'ensemble des résultats qui découlent de notre analyse détermine que les lexies analysées sont employées anaphoriquement par rapport à l'expression dont elles rapportent le sens, sachant que ces lexies sont des noms noyaux de syntagmes

¹ Idem. P. 66

² DUCROT., TODOROV., 1972, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, éd. Seuil. p 358.

³ P. 78.

⁴ P. 33.

nominaux. Nous précisons, encore, que celles-ci assument le sens de leurs cooccurrences après leur disparition. Prenons le cas de l'occurrence *élection* qui, durant toutes les fois où elle surgit seule dans ce corpus, signifie le sens du syntagme « élection législative ».

8. L'absorption lexicale et l'ellipse

En grammaire, l'ellipse désigne¹: «*la disparition d'un mot ou d'un groupe de mots (...). L'ellipse grammaticale, sous la forme l'asyndète², rapproche deux proposition en omettant un ou plusieurs mots en liaison*». Elle est aussi définie comme étant: «*le fait d'omettre un ou plusieurs termes sans que cela nuise à la clarté de la phrase (...). Dans un style courant, les ellipses ont lieu pour éviter des répétitions*». Quant à M. GREVISSE³ l'ellipse est: «*l'omission d'un ou de plusieurs mots qui serait nécessaire pour la construction régulière de la proposition*». GREVISSE évoque deux sortes d'ellipse: l'une c'est l'omission du sujet et l'autre l'omission du verbe. Dans notre cas, l'absorption lexicale, c'est l'omission d'un élément du syntagme nominal: soit l'omission de l'adjectif qualificatif, des subordinées relatives ou des compléments de nom et parfois même du nom. Nous pouvons dire que l'absorption lexicale et l'ellipse se rapprochent l'une de l'autre. Elles représentent toutes les deux des omissions d'éléments de la phrase. Néanmoins, l'absorption lexicale se résume dans un cadre bien limité, c'est le syntagme nominal. Autrement dit, l'absorption lexicale ne peut se réaliser que dans une relation entre nom noyau et ses expansions.

9. Comment se réalise l'absorption lexicale

L'absorption lexicale est un phénomène linguistique qui marque le syntagme nominal. Elle est le fait qu'un syntagme se trouve, dans un premier temps, long et peu commode revient dans un second temps, court mais en gardant tout son sens (syntagme long), c'est-à-dire que certains de ses éléments (lexies) disparaissent, en laissant leurs traces sémantiques aux lexies restantes. Sachant bien que les lexies entretiennent entre

¹ < www.google.com >. (Consulté le : 05. 2008).

² L'asyndète: est un procédé stylistique consistant à supprimer des mots de liaison d'une phrase.

³ P. 49.

elles des relations étroites sur le plan syntaxique et sémantique. D'après l'analyse que nous avons effectuée, nous pouvons dire que l'absorption lexicale se réalise dans un cadre restreint : le syntagme nominal. Dans ce dernier le nom noyau vient accompagné, dans un premier temps, d'expansions (qu'elles soient un adjectif, un complément de nom, une subordonnée relative ou bien plusieurs expansions à la fois) et vient, dans un second temps, seul en assumant leurs sens (les expansions). Nous précisons que dans certains cas c'est le nom noyau qui disparaît et cède son sens à son expansion, telle la lexie *législative* (cf. chapitre III. tableau 2.1.8 et 2.2.2.). Nous rappelons que dans certains cas l'absorption lexicale peut se réaliser non seulement au niveau d'une expansion mais au niveau de plusieurs expansions, cas de la lexie *élection* qui a absorbé le sens de son adjectif qui indique qu'il est question d'élection législative et le sens de son complément de nom qui indique la date des élections. Par là, la lexie *élection* signifie « élection législative du 17 Mai 2007 ».

Enfin, l'absorption lexicale se réalise lorsqu'il y a un syntagme qui se répète plusieurs fois dans un même discours. Elle ne peut pas se réaliser si le nom en question n'a aucune expansion ou ses expansions réfèrent à des sens ou des idées différentes.

10. Les causes de la réalisation de l'absorption lexicale

10.1 L'économie linguistique

Comme nous l'avons déjà précisé, l'absorption lexicale est un type de changement sémantique qui se base sur la réduction du syntagme nominal. Nous rappelons qu'elle est régie non seulement par la longueur du syntagme mais aussi par la tendance au moindre effort qui s'explique par l'économie linguistique. Celle-ci est définie par A. MARTINET, il dit¹ : *«l'évolution linguistique peut être conçue comme régie par l'antinomie permanente entre les besoins communicatifs de l'homme et sa tendance à réduire au minimum son activité mentale et physique. Ici, ou ailleurs, le comportement humain est soumis à la loi du moindre effort selon laquelle l'homme ne se dépense que dans la mesure où il peut ainsi atteindre aux buts qu'il s'est fixés»*.

¹P. 176.

Chapitre IV : L'absorption lexicale

Le syntagme nominal se constitue d'un nom noyau et de ses différentes expansions qui se composent soit d'un adjectif, un complément de nom, une apposition ou une subordonnée relative qui peut être déterminative ou explicative. Si dans un discours, notamment un article de presse, un syntagme nominal qui se révèle long, se trouve à chaque fois ainsi, avec toutes ses expansions, il ne pourra pas répondre au principe du moindre effort. Or, l'absorption lexicale est le fait, de ne pas employer ou reprendre à chaque fois, un même syntagme nominal avec toutes ses expansions. Il s'agit donc de ne reprendre que le nom noyau qui emporte le sens de toutes ses expansions disparues, c'est ce que nous pouvons comprendre à travers l'ensemble des lexies qui ont subi une absorption lexicale.

D'après cette étude, nous comprenons que l'absorption lexicale ne s'effectue pas au niveau du nom noyau seulement, c'est-à-dire que ce n'est pas le nom noyau seul qui absorbe la signification de ses expansions (élection), car même l'expansion peut absorber le sens de son nom noyau. Cela s'illustre à travers l'analyse de la lexie *législative* qui, dans certains cas, prend la place du nom noyau accompagné, lui aussi, d'expansions (Les législatives du 17 Mai 2007). Cette lexie toute seule reprend le sens de ses expansions. Cela répond à une économie linguistique, c'est-à-dire qu'au lieu de reprendre à chaque fois l'adjectif (1 élément) et le complément du nom *du 17 Mai 2007* (4 éléments), ou bien même des subordonnées relatives, nous reprenons un seul élément du syntagme qui absorbe le sens de tous les autres éléments.

10.2 La fréquence d'un syntagme :

À travers cette étude, nous précisons que la fréquence élevée d'une lexie avec une autre lexie donnée participe à la réalisation de l'absorption lexicale, autrement dit, un syntagme nominal fréquent participe à la réalisation du phénomène en question. La fréquence est selon le *dictionnaire de la linguistique* de G. MOUNIN¹, un : « *Indice mathématique et statistique calculé à partir du nombre d'occurrences d'un élément dans un ensemble de textes* ».

¹ P. 147.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons synthétisé l'ensemble des résultats obtenus de l'analyse des contextes des lexies, qui renvoient au champ lexical des élections législatives du 17 Mai 2007, effectuée dans le chapitre III. Nous avons, d'abord, relevé les relations sémantiques qui résultent de l'absorption lexicale (l'hyperonymie/ l'hyponymie, la synonymie, l'antonymie). Puis, nous avons défini les différents types de changements sémantiques qui se rapprochent de l'absorption lexicale (le glissement sémantique, la métonymie). Ensuite, nous avons distingué l'absorption lexicale de l'anaphore et de l'ellipse. Nous avons évoqué les résultats qui peuvent dériver de cette absorption lexicale (l'innovation sémantique, la lexicalisation). Enfin, nous avons parlé des changements sémantiques par l'absorption (occasionnels et lexicalisés) et nous avons vu comment se réalise cette absorption lexicale, et pour quelle raison (l'économie linguistique).

Conclusion

Conclusion générale

L'absorption lexicale est un phénomène linguistique fréquent dans la langue, notamment dans le discours. Elle représente une sorte de changement sémantique qui se fonde sur le principe de la contiguïté syntagmatique. C'est le fait qu'un syntagme fréquent qui s'avère, dans un premier temps, long et peu commode revient dans un second temps court en gardant son premier sens, c'est-à-dire que certains de ses éléments disparaissent en laissant leurs traces sémantiques aux éléments restants. Nous rappelons donc que l'absorption lexicale se produit au sein du syntagme nominal.

Nous avons commencé notre étude par un relevé de lexies (noms noyaux) qui constituent le champ lexical des élections législatives du 17 Mai 2007. Il est donc question d'un ensemble d'articles de presse écrite d'expressions françaises puisés dans deux quotidiens algériens *Le soir d'Algérie* et *El Watan*. Ces derniers relèvent du discours journalistique à tendance politique. Cette démarche est réalisée à l'aide des statistiques lexicales.

Nous avons fait l'analyse des contextes de chacune des lexies dans différents syntagmes nominaux où elles apparaissent, ces derniers se composent d'un déterminant, d'un nom noyau et de ses différentes expansions: l'adjectif qualificatif, le complément du nom et aussi la subordonnée relative qui peut être déterminative ou explicative.

À travers cette analyse, nous avons pu répondre à certains questionnements concernant ce phénomène linguistique, l'absorption lexicale, en commençant par une explication syntaxique du processus de sa réalisation. Grâce à cette analyse, nous sommes parvenus à délimiter différents types d'absorptions lexicales: l'absorption simple, complexe, double. Ainsi que deux autres sortes de ce phénomène, il s'agit de l'absorption lexicalisée et non lexicalisée. D'autre part, nous avons défini certaines relations sémantiques qui agissent sur les types d'absorption lexicale, il s'agit de l'hyponymie, l'hyponymie, la polysémie et l'antonymie.

La présente étude, nous révèle que l'absorption lexicale constitue un grand type de changement sémantique qui se rapproche de plusieurs autres changements sémantiques, nous avons cité le glissement sémantique et la métonymie. D'autant plus, qu'elle agit sur un autre type de changement sémantique très important: l'innovation sémantique qui se produit chaque fois qu'un changement de sens occasionnel devient un changement

lexicalisé. De ce fait, nous pouvons dire que si une absorption est lexicalisée, elle finit par devenir une innovation sémantique. L'absorption lexicale répond à deux causes: la première est l'économie linguistique ; la deuxième est l'évolution perpétuelle de la langue au sein du discours.

Enfin, nous ne pouvons pas prétendre avoir cerné tous les points qui concernent le phénomène en question, l'absorption lexicale, mais du moins nous espérons avoir répondu à nos problématiques.

Bibliographie

Références bibliographiques

Dictionnaires et encyclopédies :

DUBOIS J et al., 1973, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris.

Dictionnaire de la langue Française, Larousse, 2003.

DUCROT O., TODOROV T., 1972, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, éd. Seuil.

MEVEL J., 1999, Dictionnaire Hachette encyclopédique, Hachette, éd. N° 4.

MOUNIN G (dir.), 1974, *Dictionnaire de la linguistique*, PUF, Paris.

Trésor de la langue Française informatisé in : [http : //atilf.atilf.fr](http://atilf.atilf.fr).

Encyclopædia Univesalis 2005 (en CD).

Ouvrages et articles :

BAYLON C., MIGNOT X., 2000, *Initiation à la sémantique du langage*, Nathan, Paris.

BEHAR H., 2002, « La méthode d'Hubert de Phlèse », in *lexicométrie*, N°1. [En ligne].
URL : <[http : //www.cavi.univ-paris3.fr/lexicométrie/](http://www.cavi.univ-paris3.fr/lexicométrie/)>. (Consulté le : 01.2008).

BLANK A., 1999, «Pour une approche cognitive du changement sémantique lexical : aspect sémasiologique», In *Théories contemporaines du changement sémantique in Mémoire de la société de Paris*, 2000, tome IX, Peeters.

CHERIGUEN F., 2002, *Les mots des uns, les mots des autres : Le Français au contact de l'arabe et du berbère*, Casbah éditions, Alger.

CHOI-JONIN I., DALHAY C., 1998, Introduction à la méthodologie en linguistique, Application au français contemporain, presse universitaire de strasbourg.

DASSI M., « Question de sémantique : de la néologie autour de la téléphonie au Cameroun », in *Sublangues*, [en ligne]. URL :<[http : //www.sudlangues.sn/IMG/pdf/doc-41.pdf](http://www.sudlangues.sn/IMG/pdf/doc-41.pdf)>.

ELUARD R., 2000, La lexicologie, éd. PUF, Paris.

EURRUTIA M., 2006, « Aspect sémasiologique du changement sémantique lexical en Français spécialement ». [En ligne], URL : <http://www.aelfe.org/documents/MercedesEurrutia.Pdf> . (Consulté le : 11.09.2007).

- GAUDIN F., GUESPIN L., 2000, *Initiation à la lexicologie française : De la néologie aux dictionnaires*, Duculot.
- GUESPIN L., 1987, « Introduction à l'analyse du discours », dans *une introduction à la recherche scientifique en didactique des langues*, ENS. St Claud. P. 89-113.
- GREVISSE M., 1973, *Précis de grammaire française*, Duculot, Paris. (Vingt-huitième édition revue).
- KOCH P., « pour une approche cognitive du changement sémantique lexicale : aspect onomasiologique » in *Théories contemporaines du changement sémantique* in *Mémoria de la société de la linguistique de Paris*, 2000, tome IX, Peeters.
- LABBE D., « analyse des données textuelles et statistiques lexicales », 5ème journées internationales d'analyse statistique des données textuelles (Lausanne), communication publiée in Lexicométrie. In : <http://www.cavi.univ-paris3.fr/lexicométrie/>.
- LAFON P., 1981, « Analyse lexicométrique et recherche des occurrences », in *Mots*. N° 1.Vol 3. p. 95-148.
- LEHMANN A., MARTIN-BELHET F., 1998, *Introduction à la lexicologie : sémantique et morphologie*, Nathan, paris.
- LERAT P., 1983, *Sémantique descriptive*, Hachette, Paris.
- MARTINET A., 1998, *Elément de linguistique générale*, Armand Colin.
- NECKEES V., 1998, *La sémantique*, éd. Belin.
- PICOCHÉ J., 1992, *Précis de lexicologie française*, Nathan, Paris. (1ère édition. 1977).
- ROUSSEAU A., 2000, « Evolution lexicosémantique explication traditionnelle et proposition nouvelle », In *Théories contemporaines du changement sémantique* in *Mémoria de la société de Paris*, 2000, tome IX, Peeters.
- SAUSSURE F., 1994, *Cours de linguistique générale*, ENAG, Alger.
- SCHXARZE C., 2001, « Introduction à la sémantique lexicale », [en ligne], URL : <<http://books.google.fr>>. (Consulté le : 11.2007).
- SIOFO G., RAEMDONCK D., 1999, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Bréal, Rosny.
- THOLEN BEHAR M., « avant le langage communication et développement cognitif du petit enfant », p. 121. URL : <<http://books.google.fr>>. (Consulté le 10.03.2008).
- ULLMANN S., 1952, *Précis de sémantique française*, Berne, A. Franck.

